

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS  
DU 11 MAI 2016

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 03 mai 2016, accompagnée d'un ordre du jour comportant 7 objets.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 45 présents :

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre-Président

Présents : M. MARTIN, BOUCHEZ, Mme HOUDART, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, Échevins

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS

M. DUPONT, M. TONDREAU, M. DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. LECOCQ, Mme MOUCHERON, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, Mme WAELPUT, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. JOOS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VAN HOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme DEFRISE, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr HAMBYE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale f.f.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : La séance publique est ouverte. Mes chers collègues, je voudrais vous demander d'observer une minute de silence en mémoire de notre collègue, Willy MERCIER, nous n'avons pas eu l'occasion de le faire. Je n'ai pas besoin d'être long, vous savez qu'il a été un de nos collègues les plus attentifs et nonobstant son handicap, il a été toujours très actif tant dans la vie privée que dans la vie publique et quelqu'un qui a été très attaché à faire avancer notamment les dispositifs pour les personnes à mobilité réduite et les personnes avec un degré d'invalidité. En sa mémoire, observons une minute de silence.

Minute de silence.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Pour vos agendas. Le prochain Conseil communal se tiendra le 25 mai à 18h00 dans cette très belle salle gothique. L'ordre du jour appelle le vote sur la motion de méfiance collective constructive à l'égard du Collège communal et le nouveau pacte de majorité. Est-ce qu'un Collègue ou une Collègue souhaite que la Directrice générale relise l'ensemble de la motion et du nouveau pacte qui a été transmis à tout un chacun. Vous souhaitez ? Elle le fera avec beaucoup de plaisir.

Mme Cécile BRULARD, Directrice générale ff : Motion de méfiance constructive collective et adoption d'un nouveau pacte de majorité. Vu le chapitre III, section 1<sup>ère</sup> et section 2 du livre 1<sup>er</sup> du CDLD, articles L1123-1<sup>er</sup> à L1123-14.

Considérant que la présente motion revêt un caractère collectif et partant vise au remplacement de l'ensemble du Collège communal. Considérant que la présente motion est signée au moins par la moitié des élus des groupes PS et CDH qui représente la majorité des membres du Conseil communal. Considérant que les élus des groupes PS et CDH signataires de la présente motion de méfiance collective constituent dans leur ensemble une majorité alternative au sein du Conseil communal. Considérant le fait qu'il y a une rupture de confiance avec le chef de file MR. Considérant que tous les efforts réalisés depuis le début de la législature pour mettre en œuvre un Plan de gestion rigoureux et pluriannuel sont balayés notamment à cause de conséquences négatives du Tax Shift fédéral, qui aboutit à une perte de recettes à hauteur de 7 millions d'euros cumulés à l'horizon 2021. Considérant que la nouvelle majorité PS-CDH n'entend pas augmenter l'impôt sur les personnes physiques pour compenser l'impact négatif du Tax Shift sur les finances communales. Considérant l'importance de placer les intérêts de la Ville de Mons et de ses habitants au-dessus des intérêts de partis ou des intérêts personnels. Considérant la volonté de mener à bien dans la cohérence le Projet de Ville de Mons et de renforcer la cohésion sociale, la sécurité, la mobilité, la propreté, ainsi que la politique environnementale et familiale de la Ville. Considérant la volonté de renforcer la cohérence et l'efficacité du Collège, un Collège qui nourrit la culture du débat mais qui, une fois les décisions prises, les respecte et consacre toute son énergie à les mettre en œuvre au bénéfice des Montoises et des Montois. Considérant en conséquence qu'il convient de remplacer le Collège actuel, composé de :

1. Le Bourgmestre : Elio Di Rupo
2. Le Premier Echevin : Nicolas Martin
3. Le Deuxième Echevin : George Louis Bouchez
4. Le Troisième Echevin : Catherine Houdart
5. Le Quatrième Echevin : Achille Sakas
6. Le Cinquième Echevin : Pascal Lafosse
7. Le Sixième Echevin : Marc Darville
8. Le Septième Echevin : Mélanie Ouali
9. Le Président du CPAS : Marc Barvais

Considérant qu'il convient, au titre de nouveau pacte de majorité, de désigner les nouveaux membres du Collège, soit :

1. Le Bourgmestre : Elio Di Rupo
2. Le Premier Echevin : Nicolas Martin

3. Le Deuxième Echevin : Savine Moucheron
4. Le Troisième Echevin : Catherine Houdart
5. Le Quatrième Echevin : Achile Sakas
6. Le Cinquième Echevin : Pascal Lafosse
7. Le Sixième Echevin : Marc Darville
8. Le Septième Echevin : Mélanie Ouali
9. Le Président du CPAS : Marc Barvais

Considérant que les signataires de la présente motion sollicitent que celle-ci soit mise au vote du prochain Conseil communal qui se tiendra le 11 mai 2016 à 18h au salon Gothique de l'Hôtel de Ville de Mons, Grand'Place 22. Considérant, en outre, que la Directrice générale est invitée à prendre l'ensemble des dispositions afin de transmettre la présente motion conformément aux réglementations en vigueur et de la porter à la connaissance du public par voie d'affichage ; PROPOSE : D'adopter une motion de méfiance constructive collective contre le Collège installé le 03 décembre 2012. D'adopter un nouveau pacte de majorité, tel qu'annexé à la présente motion, auquel participent les groupes politiques PS et CDH.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci Madame la Directrice générale. Qui souhaite prendre la parole ? Oui, Madame DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère: Il y a une nouvelle majorité, il y a de l'orage. Moi, je dis cela mais bon. C'est beau jusque là. Nous venons assister ce soir à un divorce d'une union qui n'a jamais fonctionné, une union qui a fait perdre plus de 3 ans aux Montois. Une majorité qui a passé 3 ans à gérer ses luttes intestines et les égos qui la composaient plutôt que de travailler dans l'intérêt des Montois. 3 années ou aucune décision concrète n'a été prise en matière de réduction d'émissions de CO<sup>2</sup>, les compétences étant très dispersées et le navire semblant ne pas avoir de commandant à bord. 3 années à attendre une politique globale de mobilité, la majorité préférant discuter des bus intramuros par voie de presse plutôt que de se mettre au tour de la table. 3 ans où la majorité n'a pas financé dignement le CPAS et où la dotation de la police a pour conséquence une diminution du nombre de policiers sur le terrain. 3 années où aucune avancée n'a été faite pour plus de transparence dans les subsides et les aides aux associations mais nous sommes loin d'être à la fête aujourd'hui. D'une majorité « pan-pan », nous allons passer à une majorité « plan-plan ». On a ressorti les vieux accords du 20<sup>e</sup> siècle entre socio-chrétiens et socialistes pour mettre en place une majorité qui décidément sent la naphthaline. Une majorité qui ne semble pas avoir pris la mesure des enjeux du 21<sup>e</sup> siècle. Aucun objectif ambitieux n'est pris en matière de réduction de nos dépenses énergétiques alors que nous sommes seulement à quelques mois de l'accord de Paris et alors

que les dépenses énergétiques pèsent chaque année plus lourdement sur notre budget. Face à l'essoufflement du Centre-ville, la majorité propose de faire encore et encore la même chose, attirer de grandes enseignes, le fiasco du Média Markt n'a pas été suffisant visiblement. Pas un mot sur la mixité de fonction essentielle au Centre-ville, attirer des bureaux, réhabiliter les hauts d'immeubles en appartements, rendre les rues aux passants. On va dissuader les centres commerciaux extramuros mais il est trop tard, il fallait refuser l'agrandissement des Grands Prés il y a deux ans. La préservation de nos espaces verts n'est en tout cas pas la priorité de cette nouvelle majorité qui remet sur la table le prolongement du R5 dans le Bois d'Havré et un projet peu crédible sur le terroir de Ciply visant simplement à légaliser la pratique du trial dans une zone d'espace vert. Là où une partie des citoyens veulent prendre part aux décisions qui les concernent, la majorité propose un site internet aussi innovant qu'un forum Caramail où s'accumuleront les revendications des uns et des autres. En matière de propreté, on va proposer aux citoyens de ramasser les déchets des autres une fois par an. On prétend que l'on va remettre en route le ramassage des encombrants alors que la Ville va proposer aux Montois le même service que celui proposé par HYGEA, une collecte individuelle payante et on pense qu'avec cela, Mons deviendra une ville exemplaire en matière de propreté. On nous a reproché dans la presse d'être amers et bien, c'est vrai, nous sommes amers pour les Montois qui méritent tellement mieux et tellement plus mais il s'agit plus de dépit que d'amertume face à une majorité qui semble déjà fatiguée. Nous aurions voulu pour ces 3 prochaines années, que Mons prenne enfin un tournant décisif avec un projet porteur, digne de nos citoyens. Un Projet de Ville qui célébrerait les initiatives citoyennes si riches et si créatives qui fleurissent aux quatre coins de la Cité. Un Projet de Ville que les Montois s'approprieraient et porteraient avec fierté à l'image du Film « Demain » ou de villes comme Grenoble ou Fribourg. Un Projet de Ville novateur construit avec les Montois. Le vieux monde se meurt. Votre rôle en tant que la majorité, c'est de créer demain. Au lieu de cela, nous avons une majorité gestionnaire qui n'amène rien de neuf à notre ville. Lorsqu'il s'agira d'assumer le pauvre bilan de cette législature, M. le Bourgmestre, j'ose espérer qu'il ne s'agira pas de se renvoyer la balle entre partenaires et anciens partenaires. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci Madame DE JAER. La parole est à M. le Conseiller TONDREAU.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. M. le Bourgmestre, mes chers collègues, la lecture de la motion de méfiance constructive m'a rendu perplexe. Essayons d'y revenir point par point. Tout d'abord, j'ai cherché le constructif de votre méfiance. Le positif de votre motion. J'y ai plutôt vu un ressentiment négatif vis-à-vis de

votre partenaire, ancien partenaire et la recherche d'une tribune pour critiquer le Gouvernement actuel. Bref, le mélange politique des genres en confondant le communal et le fédéral. Mais revenons au texte. Vous parlez de rupture de confiance avec le chef de file MR mais quelle rupture ? Entre qui ? A quel sujet ? Le PS se croit-il propriétaire de l'Institution communale pour s'exprimer de la sorte ? Et le CDH où est-il ? Je ne crois pas qu'il y avait un lien de confiance particulier avec celui-ci puisque ce parti étant dans l'opposition. Bien sûr en ne parlant uniquement du chef de file MR, il y a une volonté de diviser notre groupe mais là, un conseil, ne recommencez pas car là vous perdriez votre temps. Bref, déjà dans ce paragraphe, beaucoup d'imprécisions, nous y reviendrons. Le paragraphe suivant, je lis : « Les efforts balayés par le Tax Shift », donc, l'impact négatif du Tax Shift sur les finances communales. Sans revenir sur votre rhétorique d'opposition, j'ai toujours cette impression que vous confondez perpétuellement la tribune du Parlement avec la tribune de l'Hôtel de Ville. Puis-je vous rappeler l'impact positif de ce Tax Shift et d'autres collègues vous l'exprimeront encore beaucoup mieux que moi. C'est une diminution d'impôt aussi bien au niveau fédéral notamment des diminutions d'impôt au niveau fédéral qu'au niveau communal. Bien sûr, cela obligera les pouvoirs communaux à gérer le mieux possible. Si vous regardez un peu plus au niveau des chiffres, j'ai été voir et j'ai lu il y a quelques jours, l'impact de la Tax Shift sur le budget communal de Charleroi. Ici, vous parlez de 7 millions alors que Charleroi, c'est 4 millions, alors là, il y a vraiment quelque chose à vérifier de votre part. Je ne suis pas sûr du tout que vos chiffres soient exacts à cet effet. Ce qui est bien dans votre déclaration et cela, c'est quelque chose que vous n'envisagez pas d'augmenter l'additionnel communal à l'impôt sur les personnes physiques, c'était d'ailleurs une de nos volontés du groupe MR lors de l'accord de majorité 2012 et nous veillerons à ce que cet engagement soit respecté et nous vous le rappellerons. Nous verrons aussi comment la nouvelle majorité fera les économies nécessaires pour mieux et moins dépenser, le choix des secteurs pour permettre de garder l'équilibre budgétaire et nos Echevins des Finances successifs pourront vous aider si nécessaire. Ensuite, vous parlez du Projet de Ville. On en parle vraiment peu. Est-ce que sa rédaction va-t-elle commencer ? Si je relis, le compte rendu du Conseil communal, ici, que j'ai du mois d'octobre 2015, on nous dit qu'il y a une cellule de coordination qui va être mise en place. C'était, il y a 7 mois, je pose la question, où en est-on ? Est-ce que cette cellule a été mise en place ? Quand ? Où est-on ? Je crains qu'actuellement, nous ne sommes nulle part et en tout cas, pas comme vous le dites, dans votre motion, le groupe du MR pour être responsable de ce retard, ce n'est certainement pas nous qui y avons mis des freins ni des bâtons dans les roues car nous n'avons pas la responsabilité échevinale de ce Plan de Ville.

Enfin, vous considérez que dans la majorité, une discussion ne peut exister qu'après la décision du Collège, là, peut-être, nous sommes différents. Vous avez sans doute plus chez vous, dans votre parti, la culture du chef, excusez-moi de dire cela comme cela et l'obéissance, le petit doigt sur le pantalon. Nous avons quant à nous, une culture que nous croyons plus démocratique. Depuis 2012, des réunions de groupes de majorité ne se tenaient presque pas alors que j'ai connu une époque lorsque j'étais dans la majorité avant 2000, avant chaque Conseil communal, il y avait toujours une réunion de majorité de deux partis qui gouvernaient la Ville. Et nous considérons aussi que pour nous, le dernier lieu de discussion restera le Conseil communal mais rassurez-vous, pour nous, cette démocratie n'entachera pas l'efficacité. Dès lors, vous comprenez que votre motion paraît imprécise. Nous nous sommes posés la question de savoir si le fait que le seul juriste de votre majorité n'a pas signé cette motion, nous la considérons employant une terminologie non adéquate mélangeant comme je l'ai déjà dit, l'Hôtel de Ville et le Parlement fédéral sans véritable fil conducteur alors que ce texte vraiment aurait pu être constructif et constituer une base pour votre nouvelle majorité, il n'apporte donc rien à un véritable débat politique pour l'avenir de notre Ville. Deux réflexions avant de terminer. La première s'adresse à vous, M. le Bourgmestre. Dans l'opinion publique montoise, tout le monde le reconnaît, vous avez depuis 2000, remonté l'image de la Ville, elle vous voyez faire équipe actuellement avec Georges-Louis BOUCHEZ, beaucoup plus jeune et présentant pour cette même opinion, sans doute, l'avenir. Deux images de cette opinion. La presse surtout télévisée a considéré que le chef de file MR était – si je puis me permettre – un peu votre enfant naturel politique, un grand sage de la politique montoise qui a 42 années de pratique communale vient de déclarer à la presse, vos mérites aux services de la Ville pendant les 15 dernières années mais il parle aussi de Georges-Louis comme étant l'homme d'avenir pour Mons. Pourquoi alors, avez-vous voulu rompre avec celui-ci alors que chacun sur le plan politique, voyait entre vous, des sympathies et des admirations réciproques. Seconde réflexion, elle s'adresse à mes amis du CDH. Lorsque, j'ai constaté que la composition de votre délégation pour négocier le nouvel accord de majorité était constitué en plus de votre Chef de groupe, d'un Ministre en fonction et d'un Chef de groupe au Parlement fédéral, je me suis dit qu'à nouveau, les trois élus communaux CDH de Mons étaient mis sous tutelle et je sais de quoi je parle puisque j'ai connu cette même situation en 2000 et 2006 avec la Présidente de votre Parti de l'époque et Madame MOUCHERON, je m'adresse ici, aux élus du CDH, vous avez vécu cela avec moi. Cette situation est vraiment regrettable ou bien alors ce nouvel accord de majorité n'est qu'un remake de la situation où votre parti est perpétuellement scotché au parti socialiste. En plus,

vous héritez d'un Echevinat qui n'existait pas, même votre partenaire qui en avait charge refusait de l'installer. Vous-même dans une interview récente, La Province de lundi dernier, vous avez déclaré que l'Echevinat de la Culture serait constitué de peu de responsabilité car vous aviez constaté à juste titre que Le Manège étant une ASBL ne dépendrait pas de vous. Il en sera de même pour la Fondation Mons 2025. Certes, il vous restera à vous occuper des Musées mais là, connaissant le haut fonctionnaire dirigeant le pôle muséal, sûr de son autorité et de ses connaissances, il considérera peut-être qu'il pourra se passer de vous, certes, vous avez la famille et nous sommes certains que vous en connaissez certainement plus que nous là-dessus mais là-dessus pas de budget, pas d'administration, pas de fonctionnaire qui s'en occupe, bref, vous n'aurez presque rien à diriger mais sans doute comme votre ancienne présidente de parti et Ministre qui avait créé le célèbre Cours de rien, vous avez peut-être réussi à créer un Echevinat de presque rien, c'est ce que votre partenaire socialiste a bien voulu vous laisser mais malgré ces remarques, Madame, je vous souhaite bon courage dans votre mandat futur, vous en aurez bien besoin. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. le Conseiller. La parole est à notre collègue, John JOOS.

M. John JOOS, Conseiller : Contrairement à mes collègues, je n'ai pas préparé de grand discours. Ce que je peux simplement souligner en tant que représentant d'initiative de proposition citoyenne, c'est qu'on est toujours face à ce grand spectacle de la gauche et de la droite. Un spectacle qui est bien évidemment regrettable parce qu'à mon avis et un des arguments – qui est d'ailleurs une des motivations de la motion de méfiance constructive – est que cette motion aurait pour objectif de se distancer de l'intérêt des partis et de l'intérêt des personnes. Or, cette motion a fait tout le contraire. On voit bien que depuis l'arrivée de cette déclaration de méfiance, au niveau public, le débat n'a pas arrêté de s'étaler pour tomber dans un débat des « moi, je ». C'est extrêmement regrettable l'image que l'on renvoie en tout cas de la politique communale. Je pense d'ailleurs, à mon ancien collègue Ecolo Christophe DUBOIS qui a démissionné il y a quelques mois en rappelant qu'il était regrettable que le Conseil communal soit à ce point ancré dans la logique de parti et dans l'intérêt des personnes. Je le rejoins totalement dans cette réflexion et je crois qu'elle est l'expression même de ce qui est en train d'arriver aujourd'hui. Maintenant, en ce qui concerne les responsabilités de chacun, je crois qu'il y avait une difficulté. Il y avait une bipolarité dans le discours du Collège. Effectivement, on ne savait plus où aller. Ni au niveau de l'opposition, comment argumenter de manière cohérente, ce que décidait le Collège. On a aussi – je le souligne aussi parce que pour moi, c'est un des problèmes récurrent de la politique

communale – le cumul des mandats. Des mandataires qui sont dans l'exécutif cumulent des mandats à d'autres niveaux. Ce cumul des mandats n'est pas non plus innocent dans ce qui se passe. Il faudra tirer un bilan et on a l'impression que dans certaines politiques notamment la politique culturelle, dans les préparatifs de Mons 2015, a été abandonnée par le principal Chef du Projet Mons 2015. Du côté du MR, on pourrait aussi citer le cumul des mandats de l'Echevin, Député, Conseillers communaux, porte-parole du MR, etc. finalement, on ne sait plus à qui l'on parle dans ce Conseil communal ou à qui adresser de réelles revendications, ... C'est important à souligner ce cumul des mandats et cette "particratisation" du débat au Conseil communal. J'espère qu'on pourra évoluer et élever le degré de démocratie du Conseil communal pour que chacun puisse avoir une voix portante dans ce Conseil communal. A ce sujet, j'entendais le Bourgmestre, ici présent, qui en tant que Président du Parti socialiste, porte l'idée d'une convention citoyenne sur le plan fédéral. Je me suis dit très bien. Il faudrait peut-être essayer d'imaginer l'implication aussi des Montoises et des Montois dans un débat beaucoup plus large. Cela éviterait peut-être ce genre de débat chaotique que l'on vit aujourd'hui. Evidemment, comme ma collègue Ecolo, je m'inquiète du bilan qui va être tiré. Effectivement, nous sommes aux 2/3 d'un mandat. Là, soudainement, cela va permettre aux deux forces politiques majoritaires montoises de se rejeter la balle très, très, très facilement. Vu que ce qui est arrivé dans la politique des finances notamment la politique désastreuse des réclamations qui est dans les faits la conséquence du travail du MR. Pendant les 18 années précédentes, on n'a pas tenu de propreté dans les finances. Mon collègue, Georges-Louis BOUCHEZ a tenté de rattraper après coup par un balayage de porte mais il s'agissait bien de la responsabilité du partenaire de cette majorité. D'autre part, la politique sur le plan économique, sur le plan culturel, qui va porter ce bilan en 2018 ? J'ai l'impression que tout ceci est aussi une manière de fausser le débat et la responsabilité politique devant les citoyens aux prochaines élections. Je regrette vraiment, je vais m'abstenir, je donne déjà ma couleur par rapport à cette motion de méfiance. Je regrette vraiment que Mons vive cette crise politique qui selon moi, est totalement dans le désintérêt des Montoises et des Montois. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. M. LECOCQ.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Madame, Monsieur, chers collègues, permettez-moi de développer mon intervention en deux parties. L'une sur le Tax Shift et l'autre sur la main mise du Président du CPAS sur les finances de la Ville. J'ai failli m'étrangler, vous imaginez bien lorsque j'ai lu la motion de méfiance dite constructive en son 5<sup>e</sup> Considérant « que tous les efforts réalisés depuis le début de la législature pour mettre en œuvre un Plan de gestion rigoureux et pluriannuel sont balayés notamment à cause des conséquences négatives du Tax

Shift fédéral qui aboutit à une perte de recettes à hauteur de 7 millions d'euros cumulés à l'horizon 2021 », je cite la note bien entendu, vous avez compris. Une petite parenthèse avant de poursuivre pour les non-initiés dont certaines personnes sont ici, dans la salle. La perte de recettes dont vous faites référence, donc dans cette note, représente 0,7 % du total des budgets jusqu'en 2021 ce qui permet, je pense à tout un chacun de relativiser. Le Tax Shift vous embête t-il à ce point ? Mesdames, Messieurs les membres du Collège pourtant il s'agit bien du pouvoir d'achat des citoyens. Il s'agit du pouvoir d'achat des Montoises et des Montois qui s'améliore. En ce qui concerne mon groupe politique en tout cas, le MR, nous, nous en réjouissons mais peut-être que les membres du Collège n'aiment-ils pas les cadeaux ? Si j'étais cynique, je dirais, vous n'en n'avez peut-être pas besoin ? Bref, d'autres, les apprécieront, je suis certain. Les hommes et les femmes qui verront demain leur revenu mensuel augmenter et ce de manière exponentielle jusqu'en 2020 apprécieront, je vous l'assure, le cadeau du Gouvernement fédéral dirigé par un Premier Ministre libéral. Enfin, des taxes en moins, enfin, du pouvoir d'achat en plus. Ah oui, c'est vrai les taxes communales, les finances et bien mes chers collègues, nous avons tenu les rênes des finances depuis bientôt 16 ans – John JOOS disait 18 ans mais c'est bien 16 ans – si nous n'avions pas été efficaces, nous aurions été sanctionnés, je le pense depuis belle lurette notamment par l'électeur, ce qui ne fut pas le cas bien au contraire en tout cas. Nous sommes fiers en ce mois de mai 2016 de transmettre des finances parfaitement saines et un Plan de gestion approuvé par le Gouvernement wallon qui définit la trajectoire pour les 5 prochaines années. Ce Plan de gestion concocté par le Collège précédent prévoit d'ailleurs, le retour à l'équilibre pour 2018 déjà. J'ose espérer et c'est probablement le souhait des Montoises et des Montois que vous ne changerez rien à la bonne trajectoire que nous avons tracé ensemble. Le Tax Shift finalement, vous me direz quelle est son influence sur les finances communales et le Plan de gestion ? Moi, j'ai envie de vous répondre : « Peanuts, cacahuètes », si vous préférez, je m'explique par ce que j'entends déjà les répliques « Oui, M. le Conseiller LECOCQ, c'est facile, vous avez été aux commandes pendant 1 an et demi et vous ne définissez rien ». Et bien, tout d'abord, le Plan de gestion ne reprend pas le montant définitif du fonds des communes, peut-être que vous ne le saviez pas mais maintenant vous le savez car lorsqu'il a été communiqué, je parle du montant du fonds des communes au service des Finances, il ne tenait pas compte de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier. Ainsi, après avoir interrogé les services de la Région wallonne, le Fonds des communes augmentera de plus de 600.000 euros à l'horizon 2016 déjà, soit 3,6 millions pour les 6 prochaines années, soit, donc, jusque 2021 et puis, il y a aussi toute une série de bonnes nouvelles que l'on a tendance à

oublier ou à minimiser, la diminution du Fonds attribué à la zone de secours, environ 250.000 euros par an. L'effet de l'augmentation du précompte immobilier : 600.000 euros par an, dois-je encore souligner la diminution du taux de TVA pour les travaux et entretien des bâtiments scolaires ? Est-il aussi besoin d'évoquer les effets retours dus à la baisse des charges sur le travail et au Tax Shift, on le constate déjà. Diminution du chômage économique, première embauche dans les PME, tout cela, provoquera évidemment sans aucun doute une augmentation des recettes fiscales de la commune et enfin, last but not least comme on dit, si vous regardez attentivement, le budget 2016, le Plan de gestion, vous constaterez que nous avons encore des marges de manœuvre notamment sur le non-consommé, c'est-à-dire ce sont les dépenses, on a souvent parlé, qui sont prévues dans le budget mais nous savons par expérience qu'elles ne seront pas réalisées, le budget 2015 prévoyait des non-consommés pour un montant de 5 millions d'euros et nous avons pu le ramener en 2016, à 737.434 euros. Oui, mes chers collègues, vous avez bien entendu, quasiment 4 millions de différence de marge de manœuvre rien que pour l'année 2016, comme dirait l'autre, le compte est bon, enfin, on disait cela dans le jeu « Des Chiffres et des Lettres » d'Armand JAMMOT dans le temps, en tout cas, les comptes sont vite faits, alors, Mesdames et Messieurs du Collège, pourquoi faire peur aux citoyens, pour en tirer profit par la suite ? En ce qui me concerne, je parle vraiment à titre personnel, je ne trouve pas la technique des plus glorieuses mais comme chacun agit en politique comme il le souhaite, je vais m'abstenir, aujourd'hui, de jugement et dans le fond, si on parlait aussi des mauvaises nouvelles que vous allez devoir gérer suite aux décisions du Gouvernement wallon tant qu'à faire, je pense qu'il faut être honnête avec les citoyens, il faut être honnête dans la présentation que l'on fait, parlons-donc du Tax Shift régional, celui-là n'entrera pas dans la poche des citoyens, gestion des déchets, aide à l'emploi, taxe kilométrique. La principale crainte, selon le Président de l'Union des Villes et des Communes, le socialiste Jacques GOBERT, c'est le coût de la gestion des déchets. Ce coût augmente ou augmentera de 17 millions et les communes devront le répercuter sur les citoyens. Ensuite, cette fameuse taxe kilométrique, qui immanquablement aura une répercussion sur les prix de nos dépenses tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire mais avez-vous chiffré le coût de la taxe sur les véhicules communaux ? Et la refonte des aides à l'emploi ? Elle touchera 30.000 emplois communaux en Région wallonne. On parle pour ces deux dernières mesures seulement, de 38 millions d'euros. Bref, je ne parlerais pas, ce soir, d'économie parce que je pense que ce n'est pas le moment de le faire et puis ce n'était pas dans la déclaration de motion constructive mais le MR vous en a déjà proposé quelques unes et nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement, nous ne manquerons pas de le faire. En

conclusion sur ce dernier point, au lieu de s'en prendre au Tax Shift fédéral qui rapporte du salaire poche à chaque travailleur, je vous invite, Mesdames, Messieurs les membres du Collège à développer ce que je vais appeler le Dépense Shift ou si vous voulez le dire en anglais, cela sonnera peut-être mieux, le Spending Shift, dépenser moins et vous maintiendrez la trajectoire du Plan de gestion que nous avons tracé. Soyez imaginatif, pensez Spending Shift. Voilà, ce qui clôture la première partie de mon intervention mais j'en viens sans attendre à ce que j'appelle la responsabilité des finances communales dans les mains du Président du CPAS. Rappelez-vous le Plan de gestion 2010-2015, je sais, c'est un peu loin, cela fait un an mais quand même. On avait un peu battu de l'aile et nous n'avions pas finalement atteint l'objectif en 2015 notamment en cause l'explosion des dépenses du CPAS. Malgré ce qu'en disait, Madame DE JAER tout à l'heure, en 2015, 2 millions d'euros de supplément au CPAS par rapport à ce que nous avions prévu en 2010. Durant les discussions sur le Plan de gestion, nous avons dû contenir les assauts de notre collègue du CPAS qui réclame sans cesse de l'argent supplémentaire notamment un montant de 810.000 euros qui n'a finalement pas été inscrit grâce il est vrai à notre obsession de maintenir les dépenses à un niveau raisonnable. Tout cela, vous comprendrez, ne me rassure pas quand je vois la responsabilité des finances de la Ville qui est confié demain au Président du CPAS. Qui plus est et sans viser l'homme, bien entendu, que j'apprécie, Président de l'IDEA, dirigeant de l'intercommunale IMIO, chacun devra en tirer les conclusions et partant de là, je me suis quand même intéressé aux conflits d'intérêt, je me suis dit « Président du CPAS, prochainement Echevin des Finances, est-ce qu'à un moment donné, il ne va pas être tenu en tenaille entre les intérêts du CPAS et ceux de la Ville », j'ai l'impression que poser la question, c'est évidemment y répondre. L'intérêt général de la commune est mis à mal par les autres fonctions du futur Echevin. Il y a donc, pour moi, un conflit d'intérêt. Pour ne pas tenter le diable et éviter des situations cornéliennes potentiellement dangereuses, le code wallon, je le cite prévoit d'ailleurs « des interdictions de siéger d'une part et des interdictions de prendre part à certaines opérations pour le compte de la commune d'autre part afin de permettre un plus grand dialogue entre communes et CPAS, le Président du CPAS et membre à part entière du Collège communal mais sans être pour cela, un Echevin avec voix délibérative sauf bien entendu lorsqu'il s'agit d'exercer la tutelle sur le CPAS et ce, pour d'évidentes raisons de conflits d'intérêt » nous dit la Région wallonne. Ah oui, c'est vrai, M. le Bourgmestre prend la tutelle sur le CPAS, l'honneur est sauf. Voilà, merci de m'avoir écouté.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. La parole est à M. le Conseiller BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller: Merci M. le Bourgmestre. Je ne serai pas très long, comme d'habitude. Le PTB, en tout cas, est complètement indifférent à ce changement de majorité. On aurait pu croire naïvement qu'avec une majorité de centre-gauche, on pourrait espérer une politique un peu plus sociale mais malheureusement, nous sommes persuadés que cela ne va absolument rien changer pour les Montois parce qu'on est persuadés que l'austérité appliquée par la majorité précédente va continuer d'être appliquée avec quelques exemples. Le non-remplacement de 4 départs naturels sur 5 à la commune et cela c'est quand même très important, la suppression des bus gratuits intramuros ou encore la fameuse taxe forfaitaire sur les déchets, une taxe qui est forfaitaire et donc injuste pour les revenus les plus faibles puisque c'est eux qui contribuent le plus au lieu d'une taxe progressive par exemple et éventuellement distribution de sacs poubelle gratuits comme c'est le cas dans toutes les communes, Mons, fait vraiment preuve d'exception et d'ailleurs hors-la-loi ou encore la fermeture prochaine d'ici la fin de l'année de la Médiathèque. Bref, on sait que rien ne va changer, on continue. La seule chose qui pourrait quand même changer, c'est la durée des Conseils communaux et donc, maintenant, je vais prévoir de prendre mes tartines. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. le Conseiller. Madame la Conseillère MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Oui M. le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs, on est mal placé pour compter les points entre l'ancien partenaire de majorité et le nouveau mais ayant pu voir des discussions avec vous et avec les Echevins pendant les consultations, je constate avec une pointe d'amertume que tous vos projets n'apportent que très peu de plus-value dans les éléments qui nous ont été proposés par voie de presse. Vous ne semblez pas vouloir révolutionner la mobilité ni changer la fiscalité ni bouleverser la gestion des déchets, cela se résume finalement à des inimitiés irréconciliables remplacées par un mariage de raison avec en dot, un contrat-programme Manège refinancé et une télévision régionale sauvée. Mais à part cela, quelle est la plus-value en termes de projets pour les Montois ? C'est que les Montois veulent savoir aujourd'hui mais comme je le regrettais lors de la présentation du Projet de Ville en 2015, je regrette que le projet de cette nouvelle majorité ne nous emmène pas comme à Göteborg vers une ville 100 % durable au niveau énergétique en 2050, comme Totnes dans une ville en transition, comme Utrecht dans une ville jardin, comme Oslo, première ville sans voiture en 2019, comme Vancouver, ville la plus verte en étant 0 carbone, 0 déchet avec des écosystèmes simples ou comme encore Albi qui vient de se fixer comme objectif d'être la première ville autosuffisante au niveau alimentaire. Et là, on a beaucoup de questions qui se soulèvent parce qu'on n'a pas finalement de notes stratégiques, on n'a pas de

nouveau pacte de majorité, donc, en ce qui concerne le développement durable, quels sont vos intentions ? Comment comptez-vous relever le défi fixé lors du premier volet de la mandature en termes de réduction des émissions de CO<sup>2</sup> non seulement à l'échelle des services communaux mais également à l'échelle territoriale. Notre crainte est que la mise en œuvre de POLLEC mette autant de retard que le Plan communal de mobilité et finisse par n'être lancé réellement qu'après 2018 de peur de prendre des mesures impopulaires avant les élections mais compromettant l'objectif de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020. Par ailleurs, comptez-vous poursuivre l'adhésion à la convention des Maires et fixer pour 2030, des objectifs beaucoup plus ambitieux ? Quels moyens humains et financiers comptez-vous libérer ? Avec le portefeuille qu'on a donné à la nouvelle Echevine, je crains que ce ne soit pas grand-chose. Par ailleurs, comment va évoluer le pré-diagnostic du Plan de Mobilité ? Reverrez-vous la copie pour mieux intégrer les énormes potentialités de développement de mobilité douce et de multimodalité ? Vous lancerez-vous dans un exercice de consultation et de participation citoyenne ? Travaillerez-vous en amont en termes d'aménagement du territoire, de lutte contre l'étalement urbain ? Ou au niveau des familles, tiens justement, pour inciter les parents à inscrire leurs enfants dans des écoles de village, proches de leur domicile permettant ainsi les déplacements à pied, à vélo ou resterez-vous dans une logique du siècle passé, de nouvelles bretelles d'autoroute pour le R5, de parking Primark en Centre-ville, de gros parking payant place Nervienne ou comptez-vous vraiment investir résolument pour respecter la philosophie recommandée par la Région wallonne recommandant de favoriser le déplacement par les piétons, à vélo, par les transports en commun et puis seulement par la voiture ? Concernant la propreté, pouvez-vous nous préciser les changements et la plus-value pour le citoyen que représente votre volonté de relancer le passage des encombrants sachant que celui-ci sera payant, service déjà proposé par HYGEA ? Comptez-vous poursuivre votre politique visant à réinventer la roue en récupérant les idées de l'associatif plutôt qu'être vous-même moteur de changement et au cœur de la créativité ? Continuerez-vous à imiter plutôt qu'à innover comme vous l'avez déjà fait avec une accorderie, là où existe déjà un SEL ? Quelle est la plus-value de créer un service de babysitting, là, où la Ligue des Familles propose déjà ce service. Ce que les associations ont besoin, ce n'est pas qu'on leur dise comment faire, les potagers collectifs, les Repair Cafés, les systèmes d'échanges locaux, les jardins suspendus, les groupes d'achats solidaires, tout cela existe déjà et a démarré sans vous grâce à des citoyens innovants, ce dont les associations ont besoin, c'est éventuellement d'aides logistiques et structurelles réparties équitablement entre associations, c'est donc, d'une charte associative avec des critères claires, précis,

transparents pour l'attribution des subsides, avancerez-vous dans cette direction davantage avec ce nouveau partenaire qu'avec l'ancien ? Rien n'est moins sûr. Décidemment, il ne vous faudra pas moins de deux ans que cette nouvelle majorité a une réelle plus-value pour le citoyen qui en l'absence d'un nouveau Projet de Ville doit continuer à s'interroger sur le sens de ce jeu de chaise musicale. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. J'ai encore comme inscrit, M. le Conseiller DUFRANE.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Cette motion qui relate la cassure de la majorité PS-MR du fait que nous ne prendrions pas en compte l'intérêt général des Montois, est insupportable, pire est atteinte d'amnésie chronique et retrace bien mal 16 ans de vie commune avec le MR. Vous balayez donc, d'un seul considérant, 16 ans de majorité, un peu réducteur voire complètement à côté de la plaque, en tout cas, c'est l'opinion de notre groupe. C'est, en effet, faire fi des réalisations dans l'intérêt des Montois opérées ensemble dont certaines portent aussi la patte du MR montois. Dois-je vous rappeler le rôle crucial de Richard MILLER dans la défense de Mons 2015 lorsqu'il allait négocier avec les instances européennes ? Dois-je vous rappeler la position du MR et Jean-Marc ne me contredira pas sur les caméras de surveillance, depuis 12 ans et ce dans l'intérêt de la sécurité des Montois ? Dois-je vous rappeler la défense de Georges-Louis pour le maintien de l'IPP au taux actuel et ce, parfois au prix de négociations politiques au sein du Collège et des sacrifices de notre part et la liste pourrait encore être très longue avec d'autres projets portés par des collègues libéraux passés et actuels. J'ai d'ailleurs une pensée pour Bernard BEUGNIES. Vous savez un couple qui se sépare, ne doit pas occulter les bons moments passés ensemble et surtout pas les projets menés à termes dans l'intérêt des montois que nous chérissons tous, libéraux comme socialistes, comme humanistes, comme écolo et comme PTB et comme Citoyen évidemment et donc, je viens de citer ces actions et à vous entendre, on croirait que l'ogre socialiste montois vient de se réveiller d'un cauchemar vieux de 16 ans. Oserais-je vous dire que nous apprécions encore les camarades car si on réfléchit bien à 28 mois des échéances, un peu plus, vous ne changerez rien, vous ne changerez rien, vous investirez dans le renforcement de la sécurité générale et donc, des caméras de surveillance par exemple. Vous n'augmenterez pas l'IPP et vous continuerez à vouloir pérenniser Mons 2015 et enfin, nous l'espérons, apercevoir des retombées socio-économiques pour les Montois tout comme nous dans la déclaration de politique générale que vous nous présenterez d'ici peu, nous l'espérons, nous osons affirmer que le CDH aura une empreinte tellement minime, tellement minime que finalement, c'est bien la déclaration de politique PS-MR de 2012 qui sera

déployée bien que vous tentiez d'effacer toute trace de notre passage. Il est vrai que nous avons et que nous aurons des projets de ville différents, vous vous rendrez vite compte au fil des Conseils que nos propositions pour réformer en profondeur le système montois sont bien différentes de celles prônées par le PS mais ces 16 ans de cohabitation avec le PS avec ses victoires, ses défaites, avec ses hauts et ses bas, nous l'assumons et nous l'assumerons pour répondre au Conseiller JOOS. Nous demandons évidemment la même honnêteté intellectuelle ne fut-ce que par rapport au résultat de l'élection de 2012 et les votes exprimés par les Montois qui ont consacré la victoire de deux formations politiques, il est vrai, une plus forte que l'autre. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. le Conseiller. M. le Conseiller JACQUEMIN.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. M. le Bourgmestre, chers collègues, comme mon collègue vient de vous le dire, nous n'avons pas à rougir de ce que le MR a pu amener aux Montoises et aux Montois. Pendant 16 années de collaboration, de nombreux projets ambitieux ont été menés à bien. L'assainissement des finances qui rappelons-le était en déficit de près de 20 millions d'euros après de nombreuses années de majorité socialiste chrétienne. Mons 2015 qui a permis de remettre la Ville sur la carte de l'Europe ou encore l'installation de caméras de sécurité pour rendre plus sûre notre ville en sont quelques exemples. M. le Bourgmestre, aujourd'hui, vous avez décidé que nous devions nous séparer mais ce n'est pas cela qui me chagrine. Ce qui me chagrine, c'est plutôt, ce que nous, Libéraux, aurions voulu réaliser et qui ne verra probablement pas le jour tout de suite. Tout d'abord, dans l'accord de législature, nous avons insisté en 2012 déjà, sur l'urgence d'établir un nouveau parking couvert en Centre-ville afin que les Montois et les Montoises puissent profiter des commerces du Centre. Nous avons proposé de confier cela au privé, collégialement, nous avons accepté que la Ville garde la main sur les parkings. Force est de constater que ce dernier est loin d'être construit. On entend récemment la date de 2019, peut-être 2020, on verra. Ensuite, nous souhaitons moderniser la ville et la rendre à ses citoyens avec des propositions concrètes telles qu'un guichet électronique pour les actes administratifs, un guichet unique pour toutes les associations, une salle polyvalente à Ghlin ou une salle des fêtes pour nos étudiants. Encore une fois, malgré notre loyauté, ces propositions sont restées lettre morte jusqu'à maintenant. On apprenait comme par hasard, il y a quelques jours, notre Conseil allait seulement passer à l'heure numérique. Encore, nous avons lancé quelques pistes notamment pour le retour d'un club de division 1 à Mons, ce qu'on nous avait refusé. Nous avons également proposé et obtenu la mise en place d'un comité de prospective et d'éthique. Un comité de prospective qui aurait pu servir à accélérer par exemple, la résolution

des conflits chez HYGEA, à la zone de secours ou encore chez Télé MB. Un comité qui à l'instar de la région du Centre pourtant dominante socialiste aurait pu donner une vision stratégique à notre région de Mons-Borinage qui en a tant besoin. Un comité d'éthique qui aurait pu trancher voire prévenir des conflits d'intérêt dans les marchés publics, dans les par-communales ou encore les problèmes de rémunération dans les intercommunales. Ce comité ne verra jamais le jour. M. le Bourgmestre, même si, je suis chagriné par ces exemples et tous les autres qui ne se feront sans doute jamais, je pense que vous me faites un beau cadeau pour mon anniversaire, celui de nous rendre la liberté de parole, soyez assuré, M. le Bourgmestre que nous utiliserons cette dernière de façon constructive et déterminée afin de toujours mieux servir les Montois dans une ville tournée vers l'avenir. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Qui souhaite prendre encore la parole ? Oui, je vous en prie.

Mme Christine LAGNEAU, Conseillère : M. le Bourgmestre, mes chers collègues, permettez-moi de m'interroger sur l'attribution de la compétence de la politique familiale au CDH par ce nouveau pacte de majorité. Le service d'aide aux familles relève toujours des compétences du CPAS de Mons. J'ai été conseillère au CPAS de 2000 à 2006 lors de la première présidence de M. Marc BARVAIS dont je tiens d'ailleurs à saluer le travail. Croyez donc que je suis particulièrement sensible à ces questions de politique familiale et aux questions sociales. Les services rendus par le CPAS sont nombreux tant dans les actes quotidiens que dans l'insertion sociale. Tous ces services et ces aides représentent la politique sociale de notre ville et les valeurs que nous défendons. M. le Bourgmestre, pourriez-vous nous indiquer quelles sont les compétences précises attribuées, aujourd'hui, au CDH et quelles seront les compétences qui resteront en charge du CPAS de la Ville de Mons. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup, Madame la Conseillère. Oui, M. BONJEAN.

M. Lionel BONJEAN, Conseiller : M. le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les membres du Collège, chers collègues, ainsi les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers, Evangile selon Saint-Mathieu. Vous connaissez, M. le Bourgmestre, l'agnosticisme que je suis n'a jamais vraiment cru aux paroles d'Evangile même si je reconnais très volontiers quelles sont souvent belles et empruntent de fortes valeurs morales. Pourtant aujourd'hui, j'en viens presque à croire que le prophète Jésus et ses disciples avaient raison quand ils ont prononcé cette parole il y a bien longtemps. Quand, je vois la nouvelle composition du Collège communal montois, les derniers, les perdants, les losers comme dirait ma fille de 14 ans sont devenus les premiers. Quoi que si je prends un peu de recul et que

j'analyse les importantes compétences qui ont été confiées aux Chrétiens rebaptisés Humanistes au Gouvernement wallon et ce malgré leur score lilliputien, rappelons-le, je me dis que tout compte fait, cette nouvelle majorité montoise est logique et habituelle. Sous les hospices du Bourgmestre de Bastogne, les saintes écritures et la Charte de Quaregnon se rejoignent donc une nouvelle fois. Les mois qui viendront nous dirons lequel de ces textes fondateurs aura le plus d'influence sur l'autre. Ces quelques propos blasphématoires étant passés et ayant de l'estime pour notre amie Savine MOUCHERON, il n'était pas dans mes intentions de la clouer sur la croix, au contraire, je lui souhaite bon vent et surtout bon courage dans ces nouvelles fonctions d'Echevine de la Culture surtout que pour elle, la tâche s'annonce quand même particulièrement difficile voire même à la limite de la schizophrénie quand je repense à tous ces propos ici même au Conseil communal ou dans la presse sur la culture montoise. Je me rappelle même qu'il y a peu si je ne me trompe pas, elle a voté « contre » la garantie à octroyer au Manège, enfin, bon, j'entends d'ailleurs vos propos, M. le Bourgmestre, lors du Conseil communal de janvier 2016 après une intervention justement de Mme MOUCHERON et je vous cite « Je vois l'opposition, nous sommes aujourd'hui, le 19 janvier, il ne vous a pas fallu 20 jours après le 31 décembre pour que vous médisiez sur Mons 2015 », il y a là, une rupture de confiance avant même d'avoir commencé la nouvelle majorité mais bon, j'en viendrais maintenant comme disait, John JOOS, à ce qui intéresse les Montois et ce, pourquoi ils nous ont désignés au Conseil communal, le fond des dossiers et donc, dans ce cas-ci, l'avenir du secteur culturel à Mons avec 3 questions précises pour notre nouvelle Echevine de la Culture. Premièrement, comme elle le sait, suite à un manque disons le de vision prospective de l'ancienne Ministre de la Culture, nous nous retrouvons à Mons avec sur les bras, deux salles dont le Manège ne peut assumer les coûts de fonctionnement, Arsonic et l'Alhambra. Notre nouvelle Echevine, est-elle venue avec sa dot et a-t-elle pu obtenir de la nouvelle Ministre de la Culture, les 200.000 euros annuels nécessaires à leur fonctionnement ? Deuxième question, il me revient que la majorité montoise aurait décidé de l'absorption de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie par le Manège, c'est du moins comme cela que le Président, l'Administrateur général du Manège l'ont présenté depuis déjà un certain temps à certains administrateurs de l'Orchestre. Or, le MR à l'époque, en majorité n'avait jamais été associé à ces discussions, peut-être le CDH l'avait-il déjà été ? En tout cas Madame l'Echevine, j'aimerais savoir si cette absorption figure dans vos projets ? Et si oui, si votre Ministre qui a en charge la Culture sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui intègre dans son territoire, cet Orchestre, partage cette vision ? Enfin, au vu du miracle qui s'accomplit pour sa famille politique ce soir, puis-je personnellement rêver à un autre miracle,

celui que notre nouvelle Echevine obtienne de sa Ministre que toutes les institutions culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles viennent s'installer dans la Capitale culturelle francophone à savoir Mons comme c'est le cas pour les opérateurs économiques à Liège ou à Charleroi pour les institutions sociales. Je remercie par avance, Madame l'Echevine, de bien vouloir répondre à ces trois interrogations en espérant que ces propos, certes quelque peu blasphématoires mais vous me connaissez avec une certaine dose d'humour ne me vaudront pas une excommunication, ah zut, cela, c'est déjà fait. Merci pour votre attention.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le pardon est peut-être aussi dans les préceptes de ce que vous avez étudié pour ce Conseil.

M. Lionel BONJEAN, Conseiller: Je les ai un peu lus pas tellement étudiés, cela, c'est pour plus tard.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ah bon, ok. Je vous en prie, M. MILLER.

M. Richard MILLER, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Chers collègues de la majorité, très chers collègues de l'opposition, suite à la motion de méfiance constructive aujourd'hui présentée et qui sera, je n'en doute pas, votée, ma vie de Conseiller communal va prendre à partir d'aujourd'hui, une nouvelle naissance, je vais connaître une nouvelle naissance communale, je vais désormais siéger dans l'opposition au niveau communal. Moi, qui avait eu le plaisir d'entrer dans la majorité, de faire entrer dans la majorité communale, ma famille politique, je vais donc, changer de casquette, de costume, enfin, comme on veut. Bon, tranquillisez-vous, cela ne sera pas vraiment difficile de m'habituer à ce nouveau rôle, à cette nouvelle mission, ce ne sera pas difficile, pour moi, de m'y habituer puisqu'au Parlement wallon et au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, j'ai déjà eu le plaisir de siéger durant 10 ans dans l'opposition. Dans l'opposition et je vous le demande, face à qui ? Face au bon vieux couple PS-CDH que je retrouve aujourd'hui dans le nouveau Collège montois, le même duo fait l'un pour l'autre depuis toujours, depuis toujours déjà, destiné à répéter le même numéro, celui du grand qui décide et du petit qui suit en courant derrière. Je me souviens – vous savez tous que je suis un intello, je le dis tout de suite, comme cela, on ne me le reprochera pas après – d'une phrase de Raymond ARON, grand historien des idées qui a écrit « Le vrai politique, c'est celui qui change d'alliance », j'aurais bien voulu, M. le Bourgmestre, étant donné une certaine sympathie, j'aurais bien voulu que ce soit le cas aujourd'hui et de dire, il y a un acte politique à Mons mais ici, chers collègues, ce n'est pas le cas. Ce n'est pas de cela dont il s'agit, il ne s'agit pas d'un changement d'alliance, il s'agit bien plutôt de ce que vous aviez déjà appelé, M. le Bourgmestre, dans d'autres fonctions, dans d'autres circonstances, une sorte de consolidation stratégique, voilà. Il y a une consolidation

stratégique de la majorité qu'on retrouve à d'autres niveaux. Vous ne faites rien d'autres, ici à Mons, que d'étendre le dispositif socialiste chrétien qui dirige déjà les entités fédérées francophones, wallonnes, bruxelloises, etc... qui dirige déjà une Wallonie dont le Bourgmestre de Charleroi a annoncé l'entrée en résistance et s'en est réjoui, il a dit « la Wallonie entre en résistance » et donc, pour faire cela, il faut absolument avoir un accord avec le CDH et donc, ici à Mons, qu'est-ce qu'on fait, on va suivre ce qui a été annoncé à ce niveau-là et je ne m'égare pas, pourquoi ? Parce qu'il suffit de lire le texte de la motion de méfiance, la motion de méfiance communale montoise pour s'en rendre compte. La cible, c'est le Tax Shift du Gouvernement fédéral, on l'a déjà évoqué, 7 millions d'euros dites-vous, Emmanuel TONDREAU, s'est posé certaines questions à cet égard. Et face à cela, chers collègues de la majorité et encore plus de l'opposition mais aussi à travers vous, chers citoyens montois, il y a un engagement fort de la nouvelle majorité PS-CDH. Il y a celle, je lis « de ne pas augmenter l'impôt sur les personnes physiques » pour compenser l'impact négatif du Tax Shift ». Je peux déjà vous annoncer, chers collègues, que nous serons très attentifs à cette promesse du PS-CDH d'autant plus que ce n'est pas, je vais le dire, ici à Mons et on comprendra tous pourquoi, ce n'est pas à un vieux singe, qu'on apprend à faire des grimaces d'autant plus que dire que l'on ne vas pas augmenter l'impôt sur les personnes physiques pour compenser l'impact négatif du Tax Shift, cela ne revient pas du tout mais pas du tout à dire qu'il n'y aura pas d'augmentation fiscale pour autre chose, c'est simplement pour dire, il y a un horrible Gouvernement fédéral qui a pris des mesures, Tax Shift, etc... qui ont un impact et nous, nous engageons à ne pas lever d'impôt pour compenser cela mais cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'augmentation fiscale, je le répète, on ne peut pas préjuger mais on sera particulièrement attentifs à cela. Permettez-moi, maintenant, quelques mots à propos des 16 années passées. Au point de vue des taxes, tous les Echevins libéraux successifs ont veillé à ne pas augmenter l'IPP communal, je ne vais pas m'y attarder, cela a déjà été dit et exprimé par mes collègues. Par contre, j'insisterais sur ceci, et cela on ne me reprochera pas de le faire, jamais, M. le Bourgmestre, jamais, chers collègues, anciens collègues Echevins et anciens collègues communaux de la majorité, jamais le MR montois n'a prétendu être l'organe dominant, le mâle dominant de la majorité, nous savions très, très bien quelle était la place qui était la nôtre et ce que nous représentions. Nous avons toujours reconnu et Emmanuel TONDREAU l'a encore fait à l'instant, nous avons toujours reconnu que votre personnalité, M. le Bourgmestre, a été déterminante pour la transformation de la Ville de Mons mais il n'empêche, cette transformation, elle a commencé et elle s'est faite durant l'existence de la majorité PS- MR, cela n'a jamais été le cas précédemment, jamais, cela n'a été le cas lorsque

le partenaire du PS était le pendant de l'actuel CDH et ce bilan commun en connaissant très, très bien la répartition des influences et de la puissance qui étaient les nôtres mais ce bilan commun, nous le revendiquons aussi. Je vous avouerai donc, la curiosité qui sera la mienne, de voir comment, Madame MOUCHERON, va dessiner l'avenir, va assumer non pas le redécollage de Mons parce que cela la majorité précédente s'en était déjà occupée mais simplement de voir comment elle va poursuivre ce qui a été initié. Autre élément que je tiens à évoquer en deux mots, ce sera très court, c'est la loyauté pas seulement de Richard MILLER, la loyauté de tous le groupe communal MR, la loyauté dont à fait preuve le MR à des moments qui n'ont pas été toujours faciles pour le partenaire socialiste. Nous sommes restés à vos côtés quand il y a eu des difficultés, je ne vais les reprendre parce que cela concerne des personnes mais il y a eu des moments comme ceux-là et nous, nous étions à vos côtés, nous sommes restés fidèles. Je passe là-dessus. Et puis, comme cela a été dit, il y a la culture à Mons. Mes collègues ont déjà évoqué l'Echevinat de la Culture, ils ont rappelé Mons Capitale Culturelle de l'Union européenne, très, très bien. Mais, moi, je vous dirai quelques mots, je vous dirai ce qui m'attriste et ce qui m'inquiète. C'est un titre passé inaperçu ces derniers temps et qui pourtant a été le point de départ du redéploiement de Mons à savoir le titre de Capitale wallonne de la Culture. Jean-Paul DEPLUS et vous-même, M. le Bourgmestre, vous savez que c'est la convention signée par vous et Jean-Paul DEPLUS, par Rudy DEMOTTE et par moi-même qui a entamé le processus de subsidiation qui a amené nombre de constructions et d'activités sur la Ville de Mons. Il n'y aurait pas le nouveau Théâtre s'il n'y avait pas eu tout cela. Tout cela a été fait à un moment où nous pouvions travailler de commun-accord et il suffit de lire le nouveau livre de Philippe REYNAERT qui parle de l'installation qui explique parce qu'il doit s'expliquer sur le sujet, il doit expliquer l'installation de Wallimage à Mons, Wallimage très connu dans le monde du cinéma, etc... Et que dit-il ? Lisez les passages et vous verrez à quel point ce que vous avez fait, M. le Bourgmestre et ce que j'ai pu faire, ont participé à tout cela. Alors, aujourd'hui, je ne le cache pas, je suis triste, voilà, il y a une forme d'inquiétude parce que voilà, on est maintenant dans l'opposition mais ce titre-là, M. le Bourgmestre, vous le transmettez, ce titre, je suis honnête aujourd'hui, que j'aurais aimé avoir sous la majorité précédente et que je n'ai pas obtenu mais ce titre, vous le donnez aujourd'hui à Savine MOUCHERON et à celle-ci, je souhaite plein succès, plein succès parce que c'est important pour la Ville, c'est important pour nos artistes et pour l'activité créative à Mons mais savoir que votre majorité, que vous-même, M. le Bourgmestre, vous remettez les clefs de la Capitale culturelle de la Wallonie au CDH comme à d'autres niveaux, vous avez confié au CDH, l'enseignement officiel et la politique culturelle

en Wallonie et à Bruxelles, cela, cela ne cesse pas de m'inquiéter. En conclusion, je vous dirais, chers collègues, que j'ai utilisé mon temps de parole pour dire des choses que j'avais sur le cœur, cela ne retire rien à l'amitié que je porte et à la sympathie que j'éprouve pour des personnes avec qui désormais, nous aurons plutôt des relations d'opposition à majorité. Mais je tiens aussi à dire que nous allons, mes collègues et moi, sous la Direction, sous la conduite de notre Chef de groupe, Georges-Louis BOUCHEZ que nous soutenons, nous allons mener une opposition efficace, une opposition lucide mais une opposition qui sera impitoyable.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous remercie. Alors, qui souhaite encore prendre la parole ? Mme WAELPUT puis M. BOUCHEZ.

Mme Michelle WAELPUT, Conseillère : M. le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, chers collègues, parlons projets, parlons avenir de la Ville, parlons Montois, parlons famille. Je suis ravie de voir que la nouvelle majorité PS-CDH ne repart pas d'une page blanche et renforce et réoriente les nombreuses actions déjà bien entamées au bénéfice des Montois. Pour la sécurité, priorité est donnée à la présence renforcée des agents dans les quartiers. De plus, un travail avec la Police est en cours pour prévenir le radicalisme. L'éducation publique a toujours été et reste une priorité majeure de la Ville. Nous poursuivrons la rénovation des établissements scolaires et un enseignement de qualité. Pour la mobilité, nous voulons renforcer la mobilité douce et partagée. Réétudier l'utilisation de parkings de persuasion et augmenter l'offre de stationnement. Et puis, quelques mots sur Mons 2015 quand même, qui a été un formidable succès. Nous continuerons comme nous l'avons toujours fait à rendre la culture accessible à tous ainsi que les activités culturelles participatives sur tout le territoire à l'image du Grand Huit. Une attention toute particulière aux familles sera apportée notamment grâce à la nouvelle Echevine, Savine MOUCHERON, je tiens à souhaiter la bienvenue à notre nouvelle Echevine transversale de la famille. Je souhaite la continuation du travail effectué depuis des années à Mons en faveur des familles et de leur bien-être. La famille, pour moi, c'est l'endroit où l'on trouve chez l'autre, assez d'affection, d'aide, de valeur, pour se structurer et avoir confiance en soi, un lieu qui donne la sensation que chacun est relié aux autres. Un lieu où le bien-vivre est vital, c'est un programme gigantesque. Je ne passerai pas en revue complète des actions transversales réalisées et à venir pour le nouveau pacte de majorité mais je citerai néanmoins, avec le CPAS, la création d'une nouvelle crèche de 49 places et celle d'une nouvelle maison de repos, c'est transversal, cela. L'ouverture d'une maison de l'Adolescent, lieu de rencontres qui répond à un besoin criant. La poursuite de choix de logements sociaux de qualité. La continuation du travail des Centres AMO. L'accueil nuit et jour des familles en difficulté et

des victimes de violence. Avec le Centre de Prévention, la poursuite des médiations entre citoyens lors des conflits et la continuation de campagnes de prévention à la violence et aux assuétudes, aux discriminations. Avec l'Echevin du Logement, du Tourisme, du Développement économique, de l'Urbanisme, l'offre de logement, accessible aux familles. Le soutien volontariste pour créer de nouveaux logements. L'attention particulière à l'accueil des familles dans l'HORECA et dans le tourisme. Avec l'Echevine de l'Education et de l'accueil extrascolaire, la poursuite de l'organisation des centres récréatifs d'été pour les enfants porteurs ou non d'un handicap et des réalisations multiples dans les activités extrascolaires. Avec l'Echevin de la Mobilité, la mise en place d'un Plan de mobilité scolaires aux heures de pointe. Avec l'Echevin de l'Etat civil, de la Population et des Associations, soutenir des actions diverses telles que l'aide aux enfants malades, aux victimes d'inceste, l'information aux familles, la lutte contre les violences liées à l'honneur et le mariage forcé et bien d'autres. Que de transversalités, Mme l'Echevine. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci Madame la Conseillère. M. l'Echevin Georges-Louis BOUCHEZ.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Nous sommes très heureux d'entendre la programme électoral de Mme WAELPUT mais il est d'ordre général dans ce Conseil communal, de recevoir une note préparatoire, donc, je pense qu'au prochain Conseil, nous aurons l'honneur d'avoir une note de politique générale, en tout cas, je l'espère.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Oui, je vous en prie.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller : Merci beaucoup M. le Bourgmestre. J'avais préparé une intervention, ici, en prenant différentes notes par rapport à ce qui a été dit évidemment, c'est devenu un bordel sur ma feuille, donc, vous m'excuserez si ne je ne suis pas tout à fait concis sur tous les points mais je vais essayer de l'être le plus possible. Deux éléments très concrètement, le premier sur l'actualité politique qui nous rassemble aujourd'hui. Non, Mons, ne traverse pas une crise politique, Mons traverse simplement un moment de choix politique, c'est effectivement le cas, c'est un choix assumé, c'est un choix réfléchi, un choix nécessaire aussi, bref, un choix qui nous pousse à prendre des décisions mais aussi à discuter et je suis heureux d'entendre toutes les positions aujourd'hui. On a lu, par contre, dans la presse, sur les réseaux sociaux, on a vu dans les différents médias, on a entendu à peu près tout et son contraire et moi, je voudrais simplement rappeler ceci ici, il n'a jamais été question à aucun moment que ce soit, de bâillonner qui ce soit, d'ôter une liberté de parole, une liberté de pensée à qui ce soit, que ce soit un groupe politique ou une personne, bien au contraire, ici, il est question d'un débat politique et on le prouve aujourd'hui, on peut tous dire ce que l'on

veut dire, il y a simplement à un moment donné où des choix doivent être faits. Quand on est dans une majorité, on ne peut agir à un moment ou à autre, comme étant dans une opposition, il y a une logique de cohérence qui veut que l'on assume ensemble un projet commun. C'est effectivement le cas aussi quand vous êtes au travail, quand vous êtes au travail et que vous avez une réunion avec vos collègues de boulot, ce n'est pas pour sortir de cette réunion et puis dézinguer ou en tout cas commenter d'une autre manière, la décision qui a été prise avec vos collègues. Quand on fait de la politique, à mon avis, il y a un devoir essentiel, c'est celui de penser d'abord aux autres. Les discussions que l'on doit avoir, doivent être des discussions qui sont censées parler des Montois. On parle pour l'avenir des Montois et on ne parle pas d'avenir de familles politiques. Je regrette sincèrement d'ailleurs qu'on ait parfois, ici, à parler d'un positionnement politique qu'il soit local ou d'un autre niveau de pouvoir. Alors, on l'a rappelé à de nombreuses reprises, le MR a été pendant 16 ans dans la majorité. La situation nouvelle ne change rien aux sympathies naturelles, aux affections que l'on pourrait avoir pour certaines personnes quelques qu'elles soient et moi, d'ailleurs, je suis ravi de la prise de position de Florent puisque Florent disait que justement le MR assumait ses responsabilités et prenait pleinement ses responsabilités sur ces choix et ne les utilisait pas dans un argumentaire politicien donc, moi, je salue cette volonté du groupe MR et vraiment, je vous invite à continuer dans une opposition constructive qui est nécessaire pour d'ailleurs alimenter le fondement même de notre démocratie qui est tout de même de se réunir pour décider dans une discussion sereine et dans le but de satisfaire l'ensemble des Montois. Satisfaire l'ensemble des Montois, c'est donc, évidemment parler de l'avenir de Mons et c'est justement le dernier point, si vous me le permettez, sur lequel je souhaitais intervenir. Moi, à titre très personnel, je souhaitais sincèrement féliciter l'ensemble des équipes du Bourgmestre et le Bourgmestre évidemment pour le travail de consultation qu'il a réalisé parce qu'à partir du moment où l'on a une majorité politique absolue et qu'on décide de l'ouvrir, non, ce n'est pas un calcul politique, non, ce n'est pas une stratégie politique, je pense que cela doit être reconnu, cela s'appelle de la sagesse. A un moment donné, c'est un petit peu facile de prendre des décisions, de prendre des positions et puis quand on voit un changement de majorité politique s'en dédouaner, donc, moi, j'invite vraiment l'ensemble des partenaires qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition à assumer l'ensemble des prises de position qu'ils ont eues au fil des années et puis, pour en terminer, très sincèrement, je suis vraiment heureux de voir qu'un nouveau Collège se forme, tout simplement parce qu'aujourd'hui, le nouveau Collège qui se forme, il doit être disponible pour travailler dans l'ensemble de l'intérêt de tous les Montois d'une manière très cohérente, très efficace, bref, performante. Notre volonté, on

ne l'a jamais caché, c'est de travailler dans une optique où l'on place l'ensemble des intérêts de la Ville et des ses habitants au-dessus des intérêts personnels et des intérêts politiques.

Bref, ce que j'aspire réellement aujourd'hui, c'est que nous puissions faire avancer les dossiers et j'espère qu'à l'avenir, on parlera nettement plus des Montois. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. M. BOUCHEZ et puis M. ANDRE. Oui, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Tout d'abord, je tiens quand même à souligner puisqu'il l'a dit et que c'était son anniversaire, à souhaiter un joyeux anniversaire à Hervé, d'ailleurs, on ne peut pas dire qu'il nous a porté grande chance mais néanmoins, cela a permis une nouvelle naissance de Richard MILLER, donc, c'est quand même pas mal, il y a aussi des miracles à d'autres niveaux et simplement dire à M. JOOS, vous avez parlé du cumul des mandats, simplement, pour vous signaler en clin d'œil que j'ai été très loin dans le décumul. Vous avez pu voir que vraiment, là, je me suis départi de tout ce que je pouvais au maximum. Avant d'entrer sur le fond des choses parce qu'on a dit beaucoup de choses et on peut continuer dans un niveau à essayer de n'attaquer personne, on le voit bien, cette motion est quand même un cas d'école parce qu'il faudra quand même un jour repenser, je crois cette motion parce qu'ici, cela ne sert pas à faire de la politique, cela sert simplement, à régler les aigreurs d'estomac des uns et des autres selon les relations personnelles qu'ils ont avec des collègues, je trouve qu'un outil politique devrait quand même être utilisé à un autre dessein. Néanmoins, il y a quand même un point qui me paraît important parce que c'est une demande que je fais au parti socialiste, cela fait 3 semaines que je vous l'ai fait, c'est que je voudrais avoir encore une fois, l'exemple d'une décision que j'aurais arrêté en Collège et dont j'aurais été dire, l'inverse, dans la presse, cela fait 3 semaines que je vous demande cela mais vraiment comme un cadeau de départ et je n'arrive pas à l'avoir, on m'a vaguement parlé de Mons 2025 que j'ai moi-même appris dans les pages du Soir, un samedi matin, je me souviens, je me suis réveillé, j'ai pris ma tablette, j'ai vu le Bourgmestre - belle photo d'ailleurs - M. le Bourgmestre, chez vous, apparemment, Mons 2025, l'avenir, etc... Voilà, bon, moi je l'ai découvert, comme les fonds FEDER, j'ai découvert les fonds FEDER dans une conférence de presse donnée par le Premier Echevin et le Bourgmestre, voilà, cela, ce sont des choses qu'on devait avaler au quotidien mais attention dans le même temps, on vous fera des leçons de loyauté sur le fait que les partenaires doivent être respectés au moins de manière égale. Alors, M. le Bourgmestre, je pense que ce qui est important, c'est de penser à l'après parce que le souci de la Ville de Mons, c'est que depuis 15 ans, on a vécu sur deux choses, Mons 2015 qui a été le projet fédérateur, celui qui a fait justement et qui a

permis certainement les bonnes relations avec le MR parce que c'est un Projet de Ville mobilisateur. Projet de Ville dans lequel, Richard MILLER a eu un rôle considérable et trop peu reconnu, cela valait quand même un Echevinat de la Culture mais apparemment, c'était trop demander mais en tout cas, ce projet permettait de fédérer les énergies et de structurer d'une certaine manière le débat public – je rappelle que l'instigation de Mons 2015, le Ministre de la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles, n'était autre que Richard MILLER, donc, c'est très intéressant de voir que maintenant, on reprend le CDH et que le CDH a comme par hasard mais cela doit certainement être mon mauvais esprit que le CDH a le Ministère de la Culture mais tout cela, ce ne sont que des racontars ou des histoires pour la presse mais donc, on avait d'un côté Mons 2015 et de l'autre, on avait tout une série de projets qui avaient été instigués par votre prédécesseur, M. le Bourgmestre, par le Bourgmestre Maurice LAFOSSE, il a lancé les Grands Prés, le plan de mobilité, les bus gratuits dont on a parlé débattu, il avait lancé toute une série de choses et il faut reconnaître que votre poids politique a permis l'arrivée de subsides, a permis l'arrivée de la structuration d'une série de projets mais bon nombre de ces projets étaient déjà lancés, c'est d'ailleurs ce qui est fortement ingrat en politique, c'est que souvent, on inaugure ce que le prédécesseur n'a vu que dans les papiers. Je crois que maintenant, ce qui est important et c'est peut-être là, la source de notre divorce, c'est la constitution d'un Projet de Ville mais d'un vrai Projet de Ville pas uniquement, des groupes de travail et d'avoir cette obsession pour cette biennale 2018, biennale qui là aussi, cela doit être certainement le hasard ou l'oubli qui vous l'a fait placer quelques semaines avant les élections de 2018 comme par hasard, on s'est dit, on va essayer de refaire vivre Mons 2015 au mois de septembre peut-être ou au mois de juin 2018 mais cela aussi, c'est un hasard du calendrier et je suis qu'un mauvais esprit. Un Projet de Ville, cela ne peut pas être cela. Un Projet de Ville, cela doit se baser sur la Ville idéale, celle dans laquelle, tout le monde a envie de vivre et cela passe par quoi ? Déjà par un premier objectif, l'objectif, c'est 100.000 habitants, alors, j'ai vaguement lu dans la note que vous avez remis aux journalistes puisque les journalistes ont eu droit à une note que les Conseillers communaux n'ont pas eu droit, c'est la nouvelle démocratie, la démocratie médiatique. Dans cette note, vous parlez, effectivement, de 100.000 habitants et alors, ce qui est très intéressant, vous savez, je ne fais que répondre aux questions que l'on me pose, donc, si vous n'aviez pas créé la situation, je pense que j'aurais eu beaucoup moins d'articles, donc, je tiens à remercier le parti socialiste pour leur travail d'attaché de presse extrêmement efficace mais pour le reste, l'objectif de 100.000 habitants ne contient aucune date et on a vaguement l'idée qu'on aurait peut-être un jour à Mons 100.000 habitants, sauf que, pas de chance, j'y reviendrais plus loin,

en 2015, on a perdu des habitants, on a perdu 500 habitants, vous savez les fameux projets qui devaient être la base du redéploiement de la Ville, moi, je ne le critique pas parce que c'est un succès sur le plan culturel et pourquoi parce qu'il ne faut pas s'approprier le succès des autres, grâce aux politiques, Mons 2015 a été bien doté mais grâce aux équipes de la Fondation, Mons 2015 a bien fonctionné et a utilisé cet argent même si là, il faudra un jour avoir quand même une analyse peut-être projet par projet mais dans l'ensemble, Mons 2015 est un succès, je ne le remets pas en cause. Le rôle du politique, il était justement de capitaliser sur ce succès pour avoir un véritable Projet de Ville, à la place, on a des groupes de travail sans objectif encore une fois bien déterminé, j'ai rappelé l'objectif. Alors, dans une ville idéale, qu'est qu'on aimerait trouver ? Dans une ville idéale, on aimerait bien que la politique territoriale par exemple de cette ville, cela ne soit pas simplement la répartition de quelques subsides pour organiser des fêtes locales selon la provenance des différents échevins, vous savez ces choses qui donnent lieu à des beaux déballages comme cela, un peu marchand de tapis « Ah, si tu donnes autant à Saint-Symphorien, il faut donner autant à Spiennes, oui mais alors, il ne faut pas oublier Havré », vous voyez, cela, ce n'est pas une politique territoriale, politique territoriale, c'est celle qui pense à la cohésion sociale, c'est celle qui permet d'avoir les routes, d'avoir les voies d'accès, qui permet aux familles de pouvoir se rendre dans les crèches, dans les lieux de travail ou dans des lieux de dépaysement. Dans une ville idéale, on considère les fonctionnaires comme des collaborateurs, c'est-à-dire des gens qu'on doit respecter et remercier pour leur travail avec lesquels on doit parfois prendre une série de dispositions mais certainement pas comme une clientèle potentielle sur laquelle on pourrait peut-être faire croire qu'attention, sans le parti socialiste, les choses ne seraient pas ce qu'elles sont à l'heure actuelle, les fonctionnaires sont au service des habitants, eux, le savent, ils l'ont toujours fait et j'ai eu un grand plaisir à travailler avec eux durant 3 ans ½, ils ont toujours fait preuve d'une loyauté, d'une indépendance et d'une intégrité sans faille, c'est dommage que cela ne soit pas perçu toujours de la sorte par le Collège. Dans une ville idéale, on ne laisse pas mourir son Cœur de Ville, dans une ville idéale, le Cœur de Ville, c'est fondamental et on ne peut pas quand on a la compétence, pendant 10 ans, dire « on va travailler à un mixte commercial, ne vous inquiétez pas, cela va venir, les maternités, entre le moment de l'annonce et le moment de la réalisation, ce n'est pas le délai du marché public malheureusement, c'est le délai de l'empressement de l'annonce et après du temps qu'il faut pour la réalisation politique parce qu'on ne sait pas trop ni comment ni où ni pourquoi, un exemple concret, les parkings, le mouvement réformateur a été clair, on n'a pas de fonds pour créer un nouveau parking, on en a obtenu des subsides grâce à la Région wallonne mais on

s'était dit pourquoi alors que cela se fait dans toutes les villes, on ne pouvait pas envisager d'autres hypothèses, où sont les études par rapport à la privatisation de la gestion des parkings ? Un partenaire privé permettait d'injecter de l'argent tout de suite et d'avoir des nouveaux parkings et de ne pas voir ces commerces qui disparaissent jour après jour parce que la différence fondamentale entre ces indépendants et nous, c'est que nous, le salaire, il tombe à la fin du mois quoi qu'il arrive, pour eux, quand le client ne passe pas la porte, c'est souvent la faillite et une perte de revenus, alors, vous allez me dire, on ne veut pas de partenaire privé sur les parkings, c'est bizarre parce que pour Primark, apparemment, cela ne vous dérange pas. Pour Primark, l'exploitant du parking ouvert à tous, l'Echevin a bien insisté, parking en surcapacité les vendredis et samedis mais ouvert à tous quand même et bien ce parking, il va être exploité par un privé et là, d'un coup, cela ne dérange plus personne, alors, une ville idéale, c'est une ville où on pense la mobilité, où on pense une mobilité moderne car oui, effectivement, il faut des parkings pour permettre aux gens qui viennent de l'extérieur, de pouvoir garer leur voiture mais la mobilité, c'est aussi toute une série d'alternatives, nous avons proposé d'étudier le retour du tram, on nous a dit que c'était impayable via l'intercommunale bien sûr, c'est bizarre que je viens de lire que l'intercommunale commençait l'étude et qu'on discutait avec la SNCF pour voir au niveau des lignes transfrontalières comment on pouvait fonctionner, c'est que l'idée n'était peut-être pas mauvaise mais en tout cas, il faudrait fixer l'objectif et pouvoir avancer par rapport à cela, à côté de cela, qu'est-ce qu'on a fait, on a mis 4 ans, 4 ans pour développer un pré-diagnostic qui sera présenté en juin. Alors, une Ville idéale, c'est une ville dans laquelle on n'utilise pas le Conseil communal et je l'ai dit tout à l'heure pour régler des comptes personnels et surtout pour servir de plateforme à l'opposition fédérale. D'ailleurs, M. le Bourgmestre, je me souviens quand vous, vous étiez Premier Ministre, dans un passé récent, on n'a pas pu passer de motion sur l'exclusion des chômeurs, on n'a pas pu passer de motion sur l'accueil des Afghans parce que cela, c'était de nature fédérale pourtant, le premier considérant de votre motion qui justifie l'éviction du mouvement réformateur, c'est une mesure fédérale, je trouve que c'est toujours intéressant de voir les mœurs évoluer et les idées mais c'était intéressant quand même également de le souligner, de dire que maintenant que vous n'êtes plus Premier Ministre, la politique fédérale peut à nouveau trouver sa place au sein du Conseil communal de la Ville de Mons ce qui n'est pas le cas quand vous êtes Premier Ministre. Alors, une ville idéale, c'est une ville qui ne pense pas à taxer en permanence, une ville qui pense à libérer les énergies. Libérer les énergies, c'est trouver des solutions nouvelles, nous avons proposé et c'est vers cela que nous travaillerons parce que tout au long de cette opposition – j'y

reviendrais – nous viendrons avec des idées. Une ville idéale, on se dit que la ville ne doit peut être pas toujours tout gérer parce qu'à part vouloir avoir la main mise sur plein de choses, faut juste se poser une question « est-ce que le fait que la Ville gère cette compétence est un plus pour le citoyen ou pas ? », l'imprimerie communale, Mesdames et Messieurs, si l'imprimerie communale n'est plus gérée par la commune, quelle perte de bien-être pour les habitants ! Le garage de la Ville de Mons, s'il n'est plus géré par la commune, quelle perte de bien-être pour les habitants ! Donc, est-ce qu'on ne peut pas de temps en temps réfléchir à de telles questions. Dans une ville idéale, on assume le résultat de l'électeur, M. le Bourgmestre et assumer le résultat de l'électeur, soit vous avez la majorité absolue et vous voulez y aller et il n'y a pas de problème avec cela. L'électeur, vous a donné mandat pour aller seul et moi, je vous ai cru en 2012 quand vous avez ouvert, je me suis dit c'est faire preuve de modernité que d'ouvrir en espérant que le partenaire puisse jouer un rôle. Je vous l'ai dit jusqu'à Mons 2015, les choses se passaient plus ou moins bien mais dès qu'il a s'agit de reprendre une série de décisions politiques et bien là, on a eu un petit peu le sentiment qu'on servait d'alibi et là, les tensions, effectivement, ont commencé à apparaître et je ne regrette pas d'avoir mené les débats qui ont été menés. Je ne regrette pas d'avoir soulevé les questions qui ont été soulevées car l'honneur en politique, ce n'est pas d'essayer de préserver un poste et le salaire qui va avec mais bien de faire valoir ses idées et notre groupe politique a toujours fait valoir ses idées, cela nous a valu des discussions qui au départ étaient constructives, qui se sont tendues avec le temps alors je pourrais donner quelques moments très précis mais je crois qu'il faut avoir la correction de respecter effectivement les années passées ensemble et le travail qui a été fait ensemble. Une ville idéale, ce n'est pas une ville non plus où on fait de la communication pour essayer de faire croire que tout va bien. Le rôle d'un politique à un moment donné, c'est d'affronter les problèmes et des problèmes, M. le Bourgmestre, il y en a à Mons, il y en a beaucoup et notre rôle, ce n'est pas de se réjouir de ce qui va bien pour cela les gens le voient, on a plein d'émissions, de divertissement, on a plein d'émissions ludiques qui permettent de voir tout ce qui va bien. Le rôle d'un homme politique, c'est d'assumer les problèmes et on a quoi comme problème ? On a une perte d'habitants, je l'ai dit. On a une paupérisation de nos habitants, on a un taux d'emploi de 50 % dans notre région, cela veut dire qu'une personne sur deux en âge de travailler, travaille, cela veut dire aussi qu'une personne sur deux en âge de travailler, ne travaille pas, je trouve que ce serait quand même de nature à nous inquiéter et à être débattu plutôt que des motions qui servent à régler des comptes entre les uns ou les autres. Le commerce en faillite, j'en ai parlé. La mobilité défaillante, je viens d'apprendre apparemment qu'il y aurait un plan de mobilité pour les

sorties scolaires. Si je peux me permettre juste un conseil, ce serait bien d'avoir un plan de mobilité tout court et je pense que cela faciliterait beaucoup la mobilité. Des perspectives économiques difficiles, des musées dont une partie d'entre eux sont totalement vides. Est-ce que je dois parler des chiffres de fréquentation du MMM par exemple ? C'est défilé-là, ce sont ces questions-là qui doivent être débattues majoritairement comme opposition car quel que soit le côté de la table auquel on est, ce qui compte pour chacun de nous, c'est l'intérêt de Mons mais le problème c'est qu'il faut oser poser ces diagnostics parce que si on n'ose pas poser les diagnostics et qu'on veut faire de la communication positive, c'est une marque de fabrique chez certains, c'est très bien mais alors dans ce cas-là, fallait pas faire de la politique, fallait faire publicitaire, fallait faire chronique peut-être culturelle mais le rôle d'un politique encore une fois, c'est d'affronter ses responsabilités. Pour ma formation politique, cette motion ne nous rend nullement en colère ni d'aigreur. Je sais que l'on attend des clashes, on attend qu'on fasse des incidents, des incidents de procédure, d'ailleurs, je pense que vous pouvez en témoigner, depuis trois semaines que nous savons cette décision, le travail a pu se faire en parfaite harmonie, l'ensemble des procédures qui ont dû être menées l'ont été et j'ai participé à l'ensemble des collègues, c'est-à-dire trois, en compagnie de mes futurs anciens collègues et cela s'est fait dans le respect des personnes et dans une grande harmonie pour laquelle je vous remercie mais je pense aussi de ce fait, avoir prouvé que ma formation politique n'était nullement revancharde. Ce que cela nous inspire ? Je vous dirais, c'est tout bête, c'est une anecdote, c'est que tout à l'heure, par hasard – vous allez me dire maintenant j'ai le temps – je suis repassé chez mes parents et je suis retourné dans la chambre que j'avais quand j'étais ado et j'avais oublié mais j'avais mis un poème de Kipling et le poème, c'est « If » et il y a un passage qui était extrêmement parlant pour aujourd'hui comme cela, comme quoi rien n'arrive par hasard dans la vie, c'est le passage où il dit « si on peut voir détruit l'ouvrage de ta vie et sans dire un seul mot, se mettre à le rebâtir ou perdre en un seul coup le gain de cent parties sans un geste et sans un soupir » et vous connaissez la conclusion, « tu seras un homme mon fils » et bien, c'est l'attitude que l'on veut adopter, oui, c'est éviction, elle est profondément injuste, elle est profondément injuste parce que dans cette motion, il n'y a aucune erreur de gestion, il n'y a aucune faute politique, il n'y a aucun élément qui prouverait d'une manière ou d'une autre que le MR, à un quelconque moment, aurait agi contre l'intérêt de la Ville de Mons mais ce n'est pas grave parce que sans un geste, sans un soupir, on se remet au travail, on est déjà sur des propositions, je vous ai fait part de toute une série de thématiques qui nous tiennent à cœur, avec à chaque fois les propositions qui avaient déjà été faites et d'autres nouvelles qui sont présentes déjà dans ce débat et qui viendront. Notre

position, elle va être utilisée à créer cette ville idéale parce qu'on ne peut pas rester dans une gestion du quotidien, dans une gestion un tout petit peu « plan-plan » où on dit dans la note de presse qu'on va accentuer les caméras, c'est quand même bizarre parce que moi, j'ai un article, ici, c'est votre photo, 13 février 2014, vous dites « Installer des caméras, cela ne résout pas tout », cela résout tellement pas tout qu'on va quand même accentuer le placement de caméras ou on nous dit dans la motion, on ne va pas augmenter l'IPP, je pense que certains chez vous, ont quand même dû oublier les débats que nous avons eus lors du plan de gestion. Je pense quand même que c'est un peu particulier de revenir avec cela et d'ailleurs les débats qu'on a eu 2-3 semaines avant l'éviction et on nous dit d'une certaine manière que cela va être un coup d'accélérateur par rapport à tout ce que nous avons arrêté ensemble et bien je vais vous dire si c'est vraiment ce coup d'accélérateur que vous allez donner, alors, vous aurez notre soutien même depuis l'opposition, faut pas commencer à critiquer tout ce qu'on a demandé, tout ce qu'on a arrêté. Si, c'est vous et le CDH qui le réalisait, ce n'est pas grave, on n'est pas à s'embêter par rapport à cela mais il est plus que temps de penser à un projet d'une ville future, vous avez parlé de nouvelles sociétés, c'est extrêmement ambitieux, je peux accepter et apprécier cette ambition mais il faut surtout penser à cette ville idéale, repenser aux Montois, arrêter de penser aux carrières personnelles parce qu'à part cela, il n'y a pas grand-chose qui a été fixé mais vous pouvez applaudir, M. MANDERLIER, vous avez raison, c'est que vous venez dans le bon chemin mais pour le reste, j'entends que cela discute mais vous savez, c'est quand même intéressant qu'on parle de carrière personnelle quand on choisit un partenaire qui a fait 3 fois moins de voix que le Mouvement réformateur, que ce soit à titre personnel ou à titre partisan, c'est intéressant de donner des cours de loyauté – je vous ai donné tous les exemples que je viens de vous donner – mais ne m'entraînez pas sur ce terrain-là car je ne veux pas y aller, je veux juste vous dire que nous voulons assumer nos responsabilités, c'est pourquoi, nous allons demander un vote nominatif sur cette motion car nous souhaitons que toutes les personnes qui souhaitent et on ne se fait pas beaucoup d'illusion, le poids des partis est si fort mais que toutes les personnes qui souhaitent créer cette ville idéale, qui considèrent qu'à un moment donné, il est temps de donner un second souffle à cette ville, à l'ensemble des projets qui ont été menés et bien ces personnes, que ce soit aujourd'hui, demain et bien oui, peuvent nous rejoindre, pas le MR, juste des personnes qui veulent à un moment donné, faire avancer la Ville et le but du vote nominatif, c'est parce que la politique, c'est avant tout le sens des responsabilités, la force des convictions et le courage de les assumer et ce courage-là, le Mouvement réformateur n'en a pas manqué, nous le prouverons encore tout au long de cette période d'opposition et à chaque fois qu'un projet

sera bon, nous le soutiendrons mais nous sommes surtout là pour amener les idées qui ne sont toujours pas présentes autour de la table car encore une fois, la politique doit se faire en faveur des citoyens et non pas à son profit personnel. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Alors, M. ANDRE.

M. Yves ANDRE, Conseiller: Nous voici réunis en ce mercredi 11 mai 2016 pour un évènement inédit dans la politique montoise avec cette motion de méfiance constructive déposée à l'occasion de ce Conseil communal. Après avoir pris acte du souhait du parti socialiste de vouloir envisager une majorité alternative et après avoir accepté de nous asseoir à la table des négociations comme tous les groupes politiques représentés au Conseil communal, le CDH montois a décidé de poursuivre les négociations en vue de former une nouvelle majorité. Notre souhait, au CDH montois, était avant tout de travailler sur un Projet de ville en ayant pour seul objectif, l'intérêt de Mons et des Montois. Après concertation des membres du Comité de la section locale du CDH montois, nous avons proposé au parti socialiste de revoir le texte sur plusieurs points et d'y insérer plusieurs amendements. En 28 mois, il ne s'agissait pas de chambouler les objectifs de l'ancien Projet de ville mais bien de le rectifier et de l'amender notamment dans les domaines que nous avons pointés du doigt depuis l'opposition. Nous avons l'ambition pour la Cité mais aussi le sens des réalités. Parmi les points que nous souhaitions voir figurer au sein de l'accord de majorité, nous retrouvons entre autres, le soutien à l'activité économique au Centre-ville par la mise en place d'une politique volontariste en vue de pouvoir optimiser le parking en ville et les parkings de persuasion avec la mise en place d'une signalétique de fléchage adapté, compréhensible et plus visible pour les citoyens. L'utilisation des bus extrascolaires en vue de permettre aux habitants des villages non desservis ou très mal desservis par le réseau des transports en commun de pouvoir se rendre au moins vers l'un de nos marchés hebdomadaires que ce soit celui de Jemappes le jeudi, celui de Cuesmes le mardi ou de Mons le vendredi. Il y a aussi tout le plan de redéploiement du Centre-ville avec notamment les maternités, le commerce de qualité et les niches spécifiques que l'on peut développer. Une attention particulière à la sécurité par le développement d'un réseau de caméras amovibles, une présence accrue sur le terrain des forces de l'ordre. La volonté de faire de Mons, une ville pilote en matière de propreté publique par la mise en place des poubelles à puces et de compost partagé, une sensibilisation de la population en organisant une grande action annuelle de prévention avec l'ensemble de la population en matière de propreté publique dans le cadre de BE WAPP, la mise sur pied d'une opération « poule » afin de lutter contre la quantité d'immondices et la quantité de déchets, la remise sur pied de la collecte des objets encombrants. En matière de

développement durable, par une réduction significative de l’empreinte sur l’environnement notamment la poursuite du plan POLLEC et des engagements de la Ville dans le cadre de la Convention des Maires, la promotion des circuits courts de production et de consommation, l’implication des citoyens dans ces choix et la mise en place des conditions du changement dans les comportements quotidiens, le développement d’un quartier nouveau et durable sur le territoire de l’entité montoise. En matière d’une politique des familles, par le développement de places d’accueil dans les structures de la petite enfance, le fait de faciliter l’accessibilité aux logements pour les familles notamment les jeunes et les nouvelles familles qui nous rejoignent, le développement de l’inter-modalité en matière de mobilité, la réalisation d’un Plan de mobilité scolaire aux heures de pointe ainsi que les parcours de mobilité spécifiques pour les familles et les personnes à mobilité réduite et les aînés dans le Centre-ville, le développement de lieux de rencontres pour les jeunes, la stimulation dans les secteurs HORECA et du tourisme en vue d’être dans une logique famille-bienvenue, la gratuité pour les déplacements des écoliers scolarisés sur le territoire de l’entité montoise en vue de se rendre à la piscine quelque soit le réseau auquel ils appartiennent. En matière de Culture, la Culture est dans le point essentiel autour de la Ville de Mons à développer sa politique de redéploiement socio-économique depuis plusieurs années. Et pour le CDH, le choix de la culture comme levier a toujours été salué. Cependant, il convient de transformer l’essai. Dans un premier temps, il faudra accompagner le Manège à un retour à une stabilité financière et à une programmation riche. Le CDH souhaite rendre la Culture aux Montois en travaillant sur une programmation plus en adéquation avec le souhait des citoyens d’une part et en recréant un espace d’expression pour le secteur culturel montois. Le Pôle muséal qui gère tout de même 13 sites sans parler du Mundaneum et du Musée d’Histoires Naturelles pour un portefeuille plus que famélique dont le fonctionnement centralisé est un exemple dans la Fédération Wallonie-Bruxelles mais doit quand à lui asseoir sa place sur la scène nationale. Enfin, la Créative Valley et tout le projet d’économie créative devrait constituer un véritable tremplin pour notre région. Je tiens enfin à signaler que malgré la différence de poids que représente chaque famille politique dans cette nouvelle majorité. Les discussions se sont déroulées dans la confiance avec sérénité et dans le respect de chacun des groupes politiques autour de la table des négociations. Le temps des effets de manche et du show est maintenant révolu au profit d’un travail efficace avec comme seul intérêt celui des Montois. Des actes à la place des palabres.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. le Conseiller. Vous vouliez réagir pour fait personnel ?

M. Lionel BONJEAN, Conseiller: Simplement, M. le Bourgmestre, pour dire qu'on est un peu ennuyé parce qu'on entend des deux côtés de la table toute une série de dossiers concrets sur lesquels on aurait peut-être aimé réagir mais n'étant pas personnellement membre de la presse

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vraisemblablement que la presse a beaucoup d'informations, ce qui est fort heureux en démocratie et nous aurons bien entendu l'occasion de revenir lors du prochain Conseil communal, ne soyez pas impatient, je vous écoute avec grande attention.

M. Lionel BONJEAN, Conseiller: Vous me rassurez.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je ne cherchais pas à vous rassurer mais surtout à vous répondre poliment. Oui.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : M. le Bourgmestre, il y a quand même un problème méthodologique, que la presse ait beaucoup d'informations, c'est très bien en démocratie, vous avez raison mais les élus, c'est pas mal non plus, c'est un premier aspect et le deuxième aspect, comment voulez-vous que l'on réponde à ce que la nouvelle majorité est en train d'affirmer si nous, on n'a pas les éléments donc, vous biaziez le débat, vous permettez au parti de la majorité ou de la future majorité de dérouler toute une série d'éléments du programme et vous empêchez l'opposition d'y répondre, alors, soit les élus de la majorité retiennent leurs interventions pour le Conseil communal prochain lors duquel on travaillera sur la note de politique générale et aujourd'hui, ils ne s'en tiennent qu'à cette motion, je peux comprendre qu'il soit un petit peu embêté de parler de cette motion parce qu'il n'y a quand même pas grand-chose, ils peuvent continuer à m'attaquer, je veux dire, moi, je le vis bien mais donc, soit ils le retiennent pour le Conseil prochain, soit, on est en débat maintenant mais alors, on demande au minimum qu'on nous donne les documents que la presse a reçus puisqu'on n'a pas su les avoir et comme cela, on peut vous répondre sur la base de l'ensemble du document mais uniquement sur une vision partielle de celui-ci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous remercie pour votre intervention. Il y a quelques minutes, j'ai cru entendre mais c'est vrai que parfois, j'entends mal que vous ne faisiez pas de procédure. Tout le monde a eu l'occasion de prendre connaissance de ce que la presse dit fort heureusement et bien entendu, nous débattons et vous aurez une deuxième fois, l'occasion de vous exprimer avec moult détails dans le prochain Conseil communal. Mme KAPOMPOLE.

M. Joëlle KAPOMPOLE, Conseillère : Merci M. le Bourgmestre. Quelques réflexions à partager avec vous et peut-être d'abord revenir sur un élément relatif à la redevance kilométrique et à son impact sur les véhicules communaux parce que c'est vrai que si pour les

véhicules de plus de 3,5 tonnes au niveau de la commune, il y aura, en effet, un impact. Cet impact est tout de même assez minime, je pense qu'on parle de 20 véhicules et uniquement pour ceux qui iront sur les voiries qui sont soumises à la redevance, donc, je pense que c'était important de préciser un peu plus la chose. A un moment donné, on parlait d'imprécisions par rapport à la motion et moi, ce que je ressens plutôt, ce sont des imprécisions par rapport aux effets retours très clairement du Tax Shift fédéral. Au nom du groupe socialiste, j'avais envie de partager avec vous ces réflexions. Tout d'abord, je pense vraiment que chacun mène au sein de cette Assemblée, ces propres combats et le porte-parole de son quartier, des préoccupations des citoyens montoises et montois et c'est très bien, c'est l'essence même de notre engagement politique, je trouve cela vraiment toujours passionnant de partager ces moments avec vous et d'ailleurs si derrière chaque parcours finalement, c'est une histoire, ce sont des motivations, des ambitions personnelles, je reste persuadée qu'au final, et bien, nous sommes chacun et chacune motivés à travailler à l'essor de cette belle ville que je pense nous aimons toutes et tous. Maintenant, pour construire une majorité, il faut évidemment qu'il y ait une confiance, il faut évidemment qu'il y ait une collaboration sincère en faveur des Montoises et des Montois, sur la base d'ailleurs d'un Projet de Ville et c'est vrai qu'on en parlera encore dans les prochains mois, dans les prochaines années, sur la base d'un pacte de majorité et c'est vrai, on en parlera lors du prochain Conseil communal mais qui est à la fois ambitieux et responsable. Un Projet d'ailleurs où chacun au sein du Collège doit jouer son rôle honnêtement et loyalement et c'est vrai que des exemples ont été demandés et moi, j'en ai en fait des exemples. A partir du moment où un Projet de ville est accepté au sein du Collège et qu'ensuite quelques temps plus tard, on parle d'un autre Projet de ville dans la presse forcément que cela fait désordre, forcément que cela n'envoie pas un message cohérent vis-à-vis de la population et donc, ce n'est même pas moi qui le dit, c'est d'ailleurs pas nécessairement le Collège qui l'a souligné, je pense que c'est un journaliste et évidemment observateur attentif de nos débats et de ce qui se passe qui l'a souligné en disant que deux projets de ville au sein d'une même majorité, c'est un peu beaucoup. Un autre exemple, notre télévision locale, je pense qu'à partir du moment où on prend une décision en Collège par rapport à cette télévision locale et puis qu'alors en Conseil communal, on change cette décision, et bien là encore, on envoie un message totalement contradictoire. Je n'oublie pas aussi le Stade Tondreau et toutes les négociations qui ont finalement étaient torpillées de l'intérieur et donc, c'est vrai que quand on parle de loyauté, je pense qu'on doit absolument balayer finalement devant sa porte et aussi admettre ses erreurs, c'est vrai qu'on peut le faire et finalement se dire que tout ce qui relève des polémiques stériles, des coups médiatiques,

pour moi, cela doit être absent de notre projet, qui doit être solidaire et constructif. C'est vrai que les polémiques nous riflent les médias, on le sait, c'est vrai que cela nourrit les égos mais finalement on est quand même là pour l'intérêt général. Encore une fois, notre ville s'est déjà métamorphosée, elle a déjà énormément grandi et comme on l'a dit tout à l'heure, il y a un beau bilan à défendre déjà mais ce qu'on veut, je pense, avec l'ensemble du groupe socialiste et je pense dans le cadre de cette nouvelle majorité, c'est aller encore plus loin, c'est vraiment avoir vis-à-vis des Montoises et des Montois le fait d'assumer nos responsabilités, d'oser être face à eux par rapport à toute une série de difficultés, apporter des solutions créatives et on n'en manque pas et d'ailleurs, on n'a pas envie de le faire seul. Dès le départ, nous avons eu cette logique, on n'a pas voulu être dans une logique de majorité absolue, l'ouverture et la tolérance, c'est vraiment des valeurs qui nous sont chevillées au corps et au cœur. Et en fait, si on prend l'exemple du Projet de ville, je suis vraiment convaincue qu'on aura énormément d'apports à la fois au sein de cette assemblée mais aussi de la part des citoyens parce que c'est prévu, il y aura toute une série de démarches vis-à-vis des citoyens, toute une série de demandes, des boîtes à idées, utilisation de plates-formes internet par rapport à cela, c'est prévu, cette démarche participative, on la veut, on l'aura dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, donc, c'est pour vous dire aussi que la qualité, je pense, d'ouverture et d'écoute dont ont fait preuve d'ailleurs les membres du Collège jusqu'à présent, elle continuera, j'en suis convaincue et je pense qu'on sera nombreux et nombreuses à être avec, à leurs côtés pour essayer de faire avancer notre Ville.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. M. KAYEMBE.

M. Samy KAYEMBE KALUNGA, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, mes chers collègues, mon propos ne sera pas polémique ni discourtois mais je souhaiterais quand même signaler aux collègues présents et à la population montoise qui nous écoutent dans ces débats démocratiques qu'on a l'impression que les groupes socialistes ou la majorité socialiste confisque le pouvoir à Mons, ce qui est un tout petit peu étonnant. Il est quand même bon de rappeler qu'en 2012, plus d'un Montois sur deux, 55 % des Montois, nous ont donné pour mandat de pouvoir pratiquer notre politique, cette politique de solidarité, d'ouverture, une politique sociale. Je souhaiterais aussi, ici, montrer – mon collègue, Maxime POURTOIS l'a souligné – par sagesse et par envie de montrer qu'il y a d'autres expressions et par humilité, ouvrir à d'autres, donner d'autres expressions à Mons et dire qu'on n'a pas la prétention de détenir la vérité mais que d'autres peuvent apporter une valeur ajoutée, nous l'avons fait et à un moment donné, d'autres politiques pour lesquelles, les Montois nous ont donné pour mandat si on n'y arrive pas à la pratiquer, la politique, et bien, cela pose un problème parce

qu'on a cette mission d'arriver au bout. Alors, j'aimerais bien rassurer la population montoise, indépendamment de toute polémique, je l'ai souligné, nous disons chaque fois, ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons, qu'elle soit rassurée et je l'affirme haut et fort ici. Voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Il y a une demande d'intervention de M. John JOOS puis M. DUPONT, M. MELIS, Mme MEUNIER.

M. John JOOS, Conseiller : J'aimerais juste intervenir vu qu'il y a un débat, assez bizarrement et juste pour répondre à mon collègue Samy KAYEMBE. Je ne pense pas que la population montoise quand elle va aux urnes, se dit « je vais donner le pouvoir absolu à un tel groupe ou à un tel groupe », ce n'est pas comme cela que cela se déroule. Je pense que la majorité absolue est une des conséquences à assumer telle qu'elle s'inscrit dans les prérogatives et règles actuelles de la démocratie. Par contre, j'invite encore une fois et je le fais parce que j'entends aujourd'hui comme dans tous les programmes politiques qui sont présentés par les partis qui sont ici – c'est une ligne que j'avais repérée dans tous les programmes en 2012 – et l'on pouvait même la voir en 2001 notamment lors des assises culturelles qui ont été lancées au début du mandat confié ici au Bourgmestre présent : la démocratie participative, je l'entends partout mais je ne vois rien. Et donc, je me réjouis encore une fois pour l'avoir fait des centaines de fois avant même que je sois élu, quand j'entends ce terme, quand j'entends ce mot, je me dis que ceci a quand même certainement un but? Quel est le but d'insérer ce mot toujours dans les programmes politiques? On parle souvent de cette démocratie participative quand on est en crise. Parce que moi, je pense que c'est une crise politique contrairement à Maxime POURTOIS. Je ne pense pas qu'il ait été une décision joyeuse pour la Majorité et pour le MR de changer de partenaire soudainement. Voilà, je voulais juste faire cette remarque et j'espère vraiment tant que je serai là, de pouvoir porter ce message de démocratie participative, de citoyenneté, d'activation à la citoyenneté. Je constate, de par aussi les nouvelles technologies et la manière dont ils s'expriment sur les réseaux, que les citoyens ont tant de choses à dire dans la politique qui les concerne. Je le souligne encore une fois aussi. Je crois que jusqu'à maintenant, les débats tels qu'ils ont tourné, démontrent que la politique est partisane. Personne ne peut empêcher cela, mais je critique la manière dont s'exerce le pouvoir à l'intérieur de l'Exécutif sur des enjeux qui ne relèvent plus de l'intérêt général. J'espère vraiment qu'il y aura une ouverture aux citoyens et à cette politique qui est non professionnelle, parce que jusque maintenant, ce que j'entends de la politique, c'est du professionnalisme,... beaucoup de professionnalisme mais je pense qu'aux vrais problèmes des citoyens – sans vouloir jouer de ce discours un peu routinier de la

politique – que les citoyens attendent vraiment des réponses de la politique montoise. Et je le rappelle, la commune est le niveau le plus proche du citoyen. Ce débat avec les citoyens doit donc exister et cette ouverture doit exister, je pense que c’est la seule manière de cesser cette logique d’appropriation partisane du débat communal qui selon moi, souffre d’un degré de bêtise et d’un degré infantilisant les vrais objectifs de ce que devrait être la politique et notamment celle que l’on devrait représenter aujourd’hui au sein de ce Conseil. Voilà, c’est un point que j’avais envie de souligner. Par ailleurs, et ce pour être aussi courtois, j’ai envie de souhaiter la bienvenue à mon collègue Georges-Louis BOUCHEZ dans l’opposition. Je pense que personne ne l’a fait, je prends cette responsabilité. Par contre, j’aimerais lui poser une question franche, vous savez que la rumeur en politique est souvent utilisée pour déstabiliser l’opinion que l’on se fait de quelqu’un, et vu qu’on ne dit pas toujours les choses clairement devant les médias, je tiens à éclaircir une rumeur pour ne pas qu’elle devienne la règle. En plus, je viens d’apprendre que M. BOUCHEZ n’aimait pas la sur-communication publicitaire en politique, ce qui me surprend beaucoup vu la manière publicitaire avec laquelle il a mené sa campagne de 2012. Je me souviens de ce petit personnage qui apparaissait partout dans la campagne du MR. Bref, passons, j’ai une question franche qui est purement politique mais qui permettrait peut-être d’éclaircir ce point sur l’évincement soudain du MR.

Premièrement, est-ce que sincèrement, on peut faire de l’opposition quand on a été dans la gouvernance d’une Ville? Deuxièmement, concernant la rumeur, est-ce que vous n’aviez pas vous-même l’intention de quitter ce Collège avant le scrutin de 2018 ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci John JOOS. M. le Conseiller Cédric MELIS.

M. Cédric MELIS, Conseiller : M. le Bourgmestre, merci de me donner la parole. Mesdames et Messieurs les Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chers collègues, voilà, par cette intervention, je crois que mon propos va en étonner plus d’un, je pense que je vais me mettre à dos une partie de mon groupe, je m’en excuse déjà auprès d’eux mais à dire vrai, M. le Bourgmestre, je dois féliciter M. Georges-Louis BOUCHEZ qui a mené une action incroyable jusqu’à présent. Il a toujours été d’une grande honnêteté et il a toujours été d’une grande constante dans l’art de tenir un double discours. Depuis le 19 avril dernier, le groupe PS a décidé de lui faciliter la tâche et il nous en a déjà d’ailleurs tout à l’heure remercié et c’est aussi un élément que je reconnais chez lui. En effet, c’est plus facile pour lui et on a déjà pu s’en apercevoir dans les réseaux sociaux ou à d’autres endroits qu’il n’a plus besoin de se décarcasser dans l’art du double discours, c’est-à-dire que le discours de façade peut tomber et qu’enfin le vrai discours, celui à un moment donné de l’antisocialisme primaire peut arriver aussi et sachez, M. le Bourgmestre, que je l’enjoins à continuer dans ce

sens parce que je pense que c'est important. En effet, car pour les élus socialistes, nous avons dorénavant, une réelle opportunité à saisir en cassant les clichés et les caricatures que M. Georges-Louis BOUCHEZ a donné en sourdine depuis quelques années maintenant et je tenais à le remercier aussi pour l'entraînement qu'il m'a dispensé ainsi qu'aux autres administrateurs quand il était à la présidence de l'ALE de Mons. En effet, il nous a mis dans de nombreux exercices pratiques où le déni de démocratie nous a mis à rudes épreuves. En effet, quels exemples me direz-vous ? Et bien, oui, sans en dévoiler le fond parce qu'en Conseil d'administration, on est tenu à certaines règles au niveau du fond mais aussi de la forme, je peux bien en parler. Quand le président de l'agence locale de l'emploi puisque c'est l'Echevin de l'emploi qui avait cette présidence s'assied sur des décisions du CA, il nous a fallu quand même être assez vigilant pour découvrir que certaines décisions n'étaient pas respectées au niveau du Conseil d'administration ou encore le jour où le président tout fier a préféré quitter le Conseil d'administration en plein Conseil d'administration, à la moitié de l'ordre du jour en disant « Je vais partir comme cela vous n'aurez plus le quorum et là, vous ne pourrez plus décider » et tel un enfant-roi qui préfère casser son jouet plutôt que de le laisser à un autre, je casse mon jouet et je m'en vais et cela, je tenais quand même à le dire parce que cela m'a vraiment pesé et j'en passe et des meilleures y compris celle du jour où il a dénigré ouvertement son partenaire de la majorité, enfin, son ex-partenaire de la majorité ne sachant pas qu'il s'adressait à un de mes amis. Voilà, aux autres élus MR et en particulier aux anciens échevins de la majorité Françoise COLINIA, Bernard BEUGNIES ou Richard MILLER, je salue, en tout cas, leur sens des convergences et leur loyauté et voilà, je ne voulais pas vous oublier, bref, M. le Bourgmestre, Messieurs les échevins, les chers conseillers communaux, je tenais à le remercier vraiment pour ces nombreux bons moments. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous en prie, pour faits personnels.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Ce n'est plus un fait personnel, je pense que c'est un cas d'école de faits personnels. Si un jour, il faut expliquer à l'Université, c'est quoi un fait personnel dans une assemblée, on peut prendre celui-là, donc, je vous remercie pour cela, M. MELIS, pour tous vos nombreux mérites. Je trouve que la tâche qui vous a été confiée par votre formation politique est très noble, vraiment, taper, cracher, mentir, moi, à votre place, je serai quand même fâché sur mon groupe politique parce qu'ils vous ont désigné comme l'homme des basses œuvres et objectivement, en politique, ce n'est pas très glorieux mais je vais vous répondre très calmement sur le fond. Premier élément, je n'ai jamais dit que le PS avait confisqué le pouvoir, vous avez mal lu, j'ai

l'impression que vous lisez ce que vous voulez. J'ai dit que le parti socialiste avait la majorité absolue et que donc, un choix simple s'offrait à lui, soit l'assumer jusqu'au bout, soit ouvrir mais alors, s'il ouvre, il doit accepter que le partenaire ait aussi des choses à dire et à faire valoir et d'ailleurs, il y a une phrase très intéressante qui a été dite par M. KAYEMBE, il ne s'est peut-être pas rendu compte en le disant mais je trouve que cette phrase, elle mérite quand même d'être soulignée. Il nous a dit comme cela, on a reçu un mandat de la population mais quand on ne peut plus exercer le mandat que l'on a reçu, donc, sous entendu, le programme politique pour lequel on a été élu, alors, il y a un problème mais alors, je ne comprends pas votre phrase parce que cela veut dire que votre ouverture, elle consiste en quoi ? Elle consiste à dire, on prend un partenaire mais on applique le mandat qu'on a reçu de l'électeur, c'est-à-dire notre programme et donc, le partenaire, il a quoi comme choix ? Vous suivre, se taire et c'est tout, je trouve que c'est intéressant votre phrase parce que je pense que vous n'y avez pas pensé en le disant mais c'est un lapsus qui est tellement révélateur de l'état d'esprit et je vais vous dire, moi, je ne vous en veux même pas sur le plan humain parce que vous êtes sincère dans ce que vous dites, vous pensez réellement que ce que vous dites est juste, que franchement, je suis profondément ingrat de ne pas avoir respecté cette famille politique qui m'a fait le cadeau immense de me donner un échevinat pour lequel on s'est battu, j'ai vu que la compétence des finances, j'ai vu qu'on se battait pour l'avoir, le CDH l'a refusé puis après entre vous, cela a été un peu compliqué, finalement, c'est M. BARVAIS qui est le bon soldat, le bon gestionnaire, celui vers qui on se retourne quand il y a un problème, qui récolte cette compétence mais ce n'est pas comme cela que ça marche une ouverture de majorité, alors, ce n'est pas du 50/50 mais c'est quand même nous laisser quelques pourcents de décisions et là, cela me permet de revenir aux exemples qui ont été donnés par Mme KAPOMPOLE, parce que ces exemples, si vous n'avez que cela, je trouve que c'est quand même extrêmement triste. Alors, le Projet de ville, je viens d'apprendre qu'il y a un Projet de ville et donc, là, je ne veux pas faire d'incident de procédure mais j'aimerais bien qu'on dépose sur la table, le Projet de ville Mons 2025, si quelqu'un l'a, qu'il le mette sur la table ici et on va en débattre mais ce que vous ne voulez pas admettre, c'est que le Projet de ville qui n'a pas été arrêté en Collège au départ, qui a été divulgué dans les pages du journal Le Soir, d'ailleurs, le journaliste qui a fait l'interview est présent, un samedi matin où j'ai vu apparaître le concept de Mons 2025 et Mons 2025, c'est quoi ? C'est l'organisation de groupe de travail pour aboutir à un Projet de ville et donc, ma formation politique de manière très sincère, elle s'est dit « C'est bien le débat est ouvert, le Bourgmestre ouvre un débat » et à ce titre là, même si nous sommes membres de la majorité, permettez-moi quand même de penser

qu'on a quand même le droit de participer à un débat parce qu'une majorité, il ne faut pas vous y tromper, une majorité, cela ne veut pas dire que c'est le parti unique et c'est cela, je pense la difficulté de compréhension, c'est qu'une majorité, c'est assumer les décisions qui ont été prises ensemble et à ce niveau-là, je n'ai aucune leçon à recevoir de personne. J'ai assumé le plan de gestion, la suppression des bus gratuits, vous n'étiez pas des dizaines à vous bousculer devant les caméras pour aller défendre cette idée. La récupération des taxes de stationnement, là, c'est bizarre, je n'avais pas de collègue qui m'engueulait au Collège pour me dire « Et BOUCHEZ, t'as encore sorti pour aller dire que t'allais récupérer des taxes de stationnement qui avaient été laissées en souffrance pendant des années », c'est quand même bizarre ça que je pouvais y aller. L'augmentation du précompte immobilier, vous n'étiez pas des masses à vouloir venir le défendre avec moi. Moi, je l'ai fait parce que j'ai assumé mes responsabilités. Par contre, j'ai considéré que quand une décision n'avait pas été arrêtée par le Collège, j'avais le droit en tant qu'homme politique, en tant que représentant d'une formation politique, en tant que responsable d'un groupe politique de pouvoir faire part de mes idées et en général, les idées, elles passaient aussi à la table des réunions de majorité, je ne vais pas rentrer dans le détail parce qu'encore une fois, c'est toujours désagréable quand un couple divorce, qu'on aille vraiment dans le fin fond de la petite culotte, c'est jamais très glorieux mais on a fait part de ces idées. J'ai cité tout à l'heure une série de projets qui sont restés en souffrance, par rapport à cela, je n'entends rien, à si, j'entends TéléMB. Depuis quand le projet TéléMB a été négocié au niveau de la Ville de Mons ? Le projet de TéléMB a été négocié depuis le début entre les présidents de Fédération d'arrondissement. Quand est-ce que ces présidents de Fédération d'arrondissement ont-ils obtenu un accord ? Ah, tiens, c'était mercredi dernier. Il y avait Jacqueline GALANT qui était là, j'entends M. MARTIN qui dit qu'il y avait un accord mais pourquoi vous avez été devant la presse alors mercredi dernier ? Pour rappeler l'accord que vous aviez déjà annoncé ? C'est vrai que recycler les idées, c'est une spécialité chez certains. Le parking, cela fait combien de sorties de presse que vous avez fait sur le parking ? Je ne sais plus, je ne les compte plus mais à un moment donné, il y a un accord officiel qui intervient des présidents de Fédération, mercredi dernier parce que la Fédération CDH et MR, donc là, vous voyez quel que soit le partenaire, vous êtes un peu embêté, avait demandé à auditionner à la fois le nouveau Rédacteur en Chef et le Directeur de la chaîne avant de donner quitus dans les différents Conseils communaux et on me reproche d'avoir non pas voté « contre », d'avoir demandé qu'on reporte le point lors du Conseil communal du mois d'avril, cela paraît être du bon sens parce que la loyauté, on la doit à l'égard de son partenaire mais on la doit aussi à l'égard de sa formation politique. A partir du

moment où ma formation politique n'avait pas rendu un accord à l'ensemble, je ne vois pas pourquoi, je lui aurais forcé la main et ce qui est d'autant plus piquant, c'est que le président de la Fédération PS de Mons-Borinage, il est membre du Collège, donc, il le savait très bien que le MR n'avait pas rendu un accord, il le savait très bien et maintenant, on a l'impression qu'on est surpris. Dernière chose, cela, c'est vraiment un scandale mais allez faut quand même pas s'abaisser à cela parce que j'ai plus le sentiment d'être dans un tribunal que dans un Conseil communal, je dois vous dire mais c'est bien, cela me rappelle le métier auquel vous m'avez renvoyé avec beaucoup de plaisir, celui d'avocat, c'est le stade Tondreau. Dire qu'on a court-circuité la négociations alors que le Stade Tondreau, c'est quand même hallucinant, est-ce que vous voulez qu'on demande l'opinion de M. LEONE qui a peut-être vécu le dossier, faudrait qu'on demande l'opinion des différents supporters, est-ce vous pouvez expliquer à la population maintenant en les regardant dans les yeux qu'entre la construction de la première tribune et maintenant, il y a 16 ans et que les deux autres tribunes, on n'a même pas commencé à les toucher, est-ce que cela vous trouvez que c'est de la bonne gestion, que c'est de la rigueur et vous venez m'accuser moi d'avoir « je ne sais trop fait quoi » au niveau du Tondreau, à part avoir mis en relation des personnes et toujours passé par le Bourgmestre, encore dernièrement, il y a de cela quelques semaines, quand un club a frappé à la porte, on les a mis en relation, on a rien fait d'autre et peut-être que demain, ce sera de la faute du MR si le RAEC Mons a fait faillite mais n'hésitez pas, je veux dire, faites vous plaisir tant qu'on y est. Alors, M. MELIS, je ne sais pas si je dois descendre à un tel niveau de bassesse et de vilénie que les vôtres et que je dois décrire les conseils d'administration de l'ALE mais vous avez dit des choses qui sont très graves. Vous avez dit des choses très graves par rapport à la gestion et moi, vous savez, je suis quelqu'un qui assume

M. Cédric MELIS, Conseiller : Elles sont vraies.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Oui, oui, c'est votre vérité. Vous savez à toute histoire, il y a au moins trois versions. La mienne, la vôtre et la vérité qui est souvent au milieu, donc, soyez rassuré par rapport à cela mais ce qui est quand même assez hallucinant, c'est que vous faites des accusations qui sont limites des accusations qui relèvent de fautes pénales, c'est grave ce que vous faites mais donc, moi, je vous invite, M. MELIS, puisque vous êtes administrateur, votre responsabilité est engagée, je vous invite

M. Cédric MELIS, Conseiller : Je le ferai. Je l'assumerai.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Vous le dites devant témoin, donc, moi, il y aucun problème mais je vous invite à assumer ce que vous dites, c'est extrêmement grave, c'est contraire à la réalité, vous n'avez certainement pas voulu évoquer le déficit qui a dû être

rattrapé, les changements de gestion en matière comptable, le fait que vous souhaitiez donner des subsides à toute une série de structures sans aucun critère mais c'est vrai que vous êtes à bonne école, à ce niveau-là, sans aucun critère alors que la structure des ALE était déficitaire, on pourrait parler de tout cela qui justifie peut-être le fait qu'effectivement, quand vous veniez au Conseil d'administration de l'ALE, vous n'étiez pas un administrateur dans l'intérêt de la structure mais vous étiez plutôt en faveur d'un mandat d'un parti politique qui avait décidé de pousser à la faute une personne parce qu'on a quand même dû attendre 2h15 pour avoir les masques qui tombent et avoir le vrai discours, le problème Georges-Louis BOUCHEZ qui était problématique dans la gestion de la Ville. Encore une fois, M. MELIS, moi, je peux vous regarder et aujourd'hui, je suis très serein parce que je n'ai fait aucune faute de gestion, aucune faute politique, rien d'illégal. J'ai assumé toutes les décisions qui ont été arrêtées ensemble et j'ai pris des décisions qui n'étaient certainement pas populaires mais qui étaient courageuses et qui étaient nécessaires parce qu'à l'époque quand il s'agissait de récupérer par exemple près de 2 millions d'euros, j'ai entendu personne s'opposer au Collège mais pas plus non plus pour me défendre. Alors, M. MELIS, que ce soit moi ou ma formation politique, on est très fier de ce qu'on a fait dans ce Collège et on n'a certainement aucune leçon à recevoir de votre part.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Il me reste encore 3 conseillers avant de conclure. Pour faits personnels ?

M. Samy KAYEMBE KALUNGA, Conseiller : Oui. M. BOUCHEZ, il y a quelques temps, vous vous êtes évertué à parler de l'élégance, je trouve que c'est inélégant de parler de collègues qui font de basses besognes, les termes que vous avez utilisés. Si vous parlez d'élégance, vous n'avez pas à employer ces termes-là, je ne pense pas. Je vais un tout petit peu éclaircir mon propos parce que c'est toujours facile de pouvoir dire « voilà, j'ai compris cela, etc... », de tourner en votre faveur, ce n'est pas cela. Je voulais seulement vous expliquer comme quoi, vous êtes amateur de football et je le sais très bien, on en parle souvent, on en discute. Quand vous jouez dans une équipe et que vous marquez en permanence dans votre propre goal, je ne pense pouvoir vous laisser sur le terrain. Voilà, comme cela, j'ai illustré mon propos.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, Mme DE JAER, vous souhaitiez aussi réagir, je vous en prie.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère: Cela va être très court. En fait, moi, je n'avais pas très bien compris l'histoire de l'Echevinat des Familles mais en fait, maintenant, j'ai compris, à chaque Conseil communal, cela va être une thérapie familiale entre le PS et le MR ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous remercie pour votre intervention. Il reste deux intervenants. M. BERNARD.

M. Stéphane BERNARD, Conseiller : Je vous remercie M. le Bourgmestre. Je tiens simplement et sereinement à saluer le courage politique qu'a eu ma famille politique, le parti socialiste dans la décision qui sera prise ce soir. Se battre dans l'intérêt général, c'est aussi tels des matelots sur un paquebot en difficulté, tirer ensemble sur la corde mais dans le même sens. Vous me permettrez également de dire que, pour moi, la scène politique n'est pas un théâtre où on joue la comédie et où on dit tout et son contraire en se faisant passer pour un chevalier blanc.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Il ne reste plus qu'un seul intervenant. Mme MOUCHERON, je vous en prie.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Merci M. le Bourgmestre. Brièvement puisque j'ai été interpellée en tant qu'Echevine mais techniquement, je ne le suis pas encore. Je vous remercie d'abord pour les questions. D'abord, par rapport au poids politique que nous représentons, quand on s'engage en politique, c'est avec la volonté de rentrer dans une gestion pour porter un projet, je constate d'ailleurs que tous les groupes politiques autour de cette table, on eu la volonté à un moment donné de participer à cette majorité et qu'aucun des groupes politiques autour de cette table, n'en déplaisent à certains, n'est indispensable à cette majorité. Ce qu'on a essayé de faire ici, depuis ces 15 derniers jours, c'est d'analyser, de travailler sur un projet et de rendre nécessaire, c'est ce qu'on a obtenu et c'est pour cela qu'on a pris nos responsabilités et qu'on est monté dans cette majorité. Je suis convaincu que nous aurons le débat sur le projet, on aura l'occasion d'approfondir les choses que nous avons pu amener et discuter. Vous avez parlé de retrouver votre liberté d'expression, je suis un peu étonnée parce qu'en ce qui nous concerne, à aucun moment, nous ne l'avons perdu.

Deuxièmement, sur les compétences

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Sur le Manège aussi, Mme MOUCHERON ?

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Je ne vous ai pas interrompu. Vous m'avez attaqué sur mon poids politique, sur mes compétences faméliques, je vous ai écouté avec beaucoup de respect comme je le fais à chaque fois, laissez-moi l'occasion de répliquer. Sur les compétences, vous parlez de portefeuille famélique, de compétence lilliputienne - M. Richard MILLER, je suis curieuse de l'entendre par rapport à cela, a été Ministre de rien alors – parce que la culture à Mons, c'est l'essence et l'essentiel de ce sur quoi on a développé le développement socio-économique de la région, c'est au cœur du débat - je pense que Richard MILLER l'a rappelé tout à l'heure - c'est le choix qui a été fait, que nous avons toujours

soutenu, mettre la culture comme levier au service des Montois et je crois à ce projet et que le futur partenaire qui sera le mien me confie cette compétence, je trouve que c'est une preuve de respect par rapport aux échanges qu'on a eu ces dernières semaines. La compétence du développement durable, lilliputien, l'environnement, ce n'est pas ce que j'ai entendu de la part de mes collègues Ecolo. Les enjeux sont majeurs, on en a encore débattu toute cette après-midi en Région wallonne. Je suis étonnée vraiment de votre discours parce que vous avez eu la compétence toutes ces dernières années, on comprend mieux les résultats. Enfin, scotché, cela vient systématiquement mais je suis désolée, quand le MR s'associe à une famille socialiste dans une ville, c'est naturel. La Province de Hainaut, c'est naturel, Mons depuis 15 ans, c'est naturel, La Louvière, Tournai, Charleroi, Bruxelles, c'est naturel mais quand le CDH décide de porter un projet avec le partenaire socialiste, c'est des « scotchés », faudra qu'on m'explique. Enfin, une dernière chose, par rapport à la motion des Afghans, j'ai entendu, aujourd'hui, que vous aviez eu le regret de ne pas pouvoir la voter, elle est passée, ici et vous aviez voté « contre » M. BOUCHEZ.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, M. BONJEAN.

M. Lionel BONJEAN, Conseiller: Oui, M. le Bourgmestre, le terme « lilliputien », c'est moi qui l'avais utilisé, donc, quand même préciser à Mme MOUCHERON, peut-être qu'elle n'avait pas bien entendu. Quand j'ai utilisé le terme « lilliputien », je parlais du score réalisé au Parlement wallon. Je ne me suis pas permis de dire que vous aviez des compétences lilliputiennes. Par rapport au poids politique, je ne vous critique pas dès la montée en majorité, je vous l'ai dit, ce week-end, au Relais pour la Vie, c'est tout-à-fait logique, que vous ayez saisi cette opportunité, depuis le début de la législature, vous faisiez une opposition que je qualifierais de frotte-manche, cela dit, je vous ai posé 3 questions concrètes et je n'ai pas eu de réponse à mes questions concrètes sur la politique culturelle. Puis-je les avoir s'il vous plaît ? Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui pour faits personnels.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Juste, par rapport au projet, votre Chef de groupe a demandé qu'on aborde le débat quand vous auriez la note, donc, je pensais qu'on parlerait concrètement des dossiers la fois prochaine puisque c'est une demande.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: En effet.

M. Lionel BONJEAN, Conseiller: Il peut en être ainsi, tant mieux, ça va.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: On aura tout le temps d'en débattre dans toutes les dimensions. M. MILLER.

M. Richard MILLER, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Moi, aussi, pour faits personnels. Il y a un élément sur lequel j'ai terminé tout à l'heure mon intervention et voilà, je n'ai pas caché mes sentiments que j'éprouve et j'ai terminé en souhaitant que Mme MOUCHERON puisse mener à bien les défis culturels qui sont ceux de notre Ville mais j'ai terminé aussi tout à l'heure en disant voilà, il y a cet accord, ici à Mons, PS-CDH qui est quand même qu'on le veuille ou non, un reflet en miroir de ce qui se passe dans les entités fédérées. J'ai un peu d'inquiétude quand j'entends Mme MOUCHERON, tout d'un coup, parler des autres villes de la Province du Hainaut, parler du Hainaut, etc... Quoi il faut s'attendre à ce que ce mariage continue aussi d'affecter les choix qui ont été ceux des citoyens dans les différentes villes ? Est-ce qu'il faut encore s'attendre à voir tout d'un coup le CDH fort de son petit score, je ne veux pas être méchant, je ne vais pas utiliser le terme lilliputien mais voilà, donc, par rapport au Hainaut, je vais retenir ce passage, j'ai une bonne mémoire, je vais retenir ce passage de l'intervention de Mme MOUCHERON en disant à mes amis que voilà, il y a ici quelque chose qui s'est passé, qui a pris la forme d'une mise en accusation d'un jeune responsable politique qui a le soutien de son groupe, qui a le soutien de son parti, je trouve, M. le Bourgmestre, qu'il faut peut-être rester dans le cadre d'un Conseil communal où les mandataires s'expriment aussi dans le respect des convictions des uns, des autres en faisant valoir leur avis et éviter peut-être certaines critiques qui visent davantage l'homme que la fonction qui était la sienne et donc, je pense, M. le Bourgmestre, que nous sommes en désaccord avec ce qui se passe mais cela ne doit pas se résumer, se résoudre à mettre un homme en accusation.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Bien. Si vous me permettez avant de passer au vote, juste quelques mots... Je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Simplement quelques précisions. Je peux comprendre, certains sont impatients des prestations de serment mais débat démocratique est ce qu'il est. Juste, Mme MOUCHERON, pour vous signaler que je n'ai jamais eu la compétence de l'Environnement mais celle du Développement durable sans administration et quand l'éco-conseiller est parti, il nous a toujours été refusé de le remplacer, donc, il n'y avait plus personne mais par contre, nous avons relancé le CPDD malgré tout, malgré les faibles moyens, nous avons inscrit la Ville de Mons dans POLLEC à une époque où personne n'y pensait et personne n'en parlait et pourtant maintenant, on voit que c'est un élément d'enjeu et donc, je pense que Mme l'Echevine que vous trouvez, Mme la future Echevine, que vous trouvez une situation au niveau du Développement durable qui est bien meilleure que celle que j'avais trouvé mais pour votre parfaite information, l'Environnement était géré par une de

mes collègues au sein du Collège et non pas par moi. Les Afghans, vous avez voulu faire un effet de style, ça fait un peu plaisir mais voilà, je n'ai pas dit cela, j'ai dit qu'à l'époque, le critère qui avait été trouvé, c'était de dire, on ne parle pas de question fédérale au sein du Conseil communal parce que ce n'est pas d'intérêt communal. Quand par exemple, le Gouvernement DI RUPO a exclu une série de chômeurs les renvoyant vers les CPAS, CPAS financés quand même en partie par les communes, on nous a dit « vous ne pouvez pas parce que ce n'est pas d'intérêt communal et nous comme un partenaire loyal, on a marché dans le truc alors que tout le monde sait très bien, ici, que si cela engendre un surcoût pour les CPAS, il y a quand même un léger intérêt communal à la motion. On a joué le jeu pour ne pas mettre en difficulté le partenaire mais qu'est-ce que je vois, quoi 2 ans plus tard, que lorsque le Premier Ministre, cette fois-ci, est libéral, il n'y a plus de problème pour que dans la motion, un des considérants, le considérant majeur, le seul qui est politique, en fait, pour le reste, je ne vais pas m'étendre, je ne veux pas tomber au niveau de vilénie de certains mais le seul considérant politique concerne une décision du Gouvernement fédéral et d'un Premier Ministre libéral alors, moi, la seule chose que j'ai voulu dire, Mme MOUCHERON, c'est que moi, j'étais un peu surpris de ce changement d'attitude mais les époques changent, les mœurs évoluent et donc, nouvelles pratiques, le Conseil communal de la Ville de Mons est devenu un lieu d'opposition au Fédéral, faites attention qu'il ne devienne pas non plus d'opposition du Gouvernement wallon, j'ai entendu, Mme KAPOMPOLE, essayer de se départir difficilement de la taxe kilométrique, ce qu'elle a oublié de dire, c'est que tout à l'heure, au Parlement de Wallonie, c'est Jean-Luc CRUCKE, MR, qui a posé la question et on a voulu lui refuser de poser cette question parce qu'on a dit que ce n'était pas un sujet d'actualité alors que dans la presse encore ce matin, on parle de la taxe kilométrique, on a dit « non, non, cela sort du sujet » parce que la question de Jean-Luc CRUCKE était très précise, elle s'adressait à un ministre que vous avez désigné, M. le Bourgmestre, M. FURLAN et la question de Jean-Luc CRUCKE était de dire « Mais cela va coûter cher aux communes » puisque cette taxe kilométrique tous les camions communaux vont la payer. Quelles sont les compensations que vous avez prévues en la matière ? Et là, le Ministre a dit « Je peux voir, on va réfléchir, on va discuter » mais pourquoi, cela ne se retrouve pas dans la motion ? Pourquoi il n'y a pas un considérant sur le fait que cela va engendrer un surplus pour les communes comme l'augmentation du coût de l'eau par exemple, les factures d'eau vont être plus chères, c'est géré au niveau wallon. Le coût-vérité des déchets qui va certainement vous empêcher de jouer dans la pièce des encombrants puisque c'était une revendication du MR et nous avons voulu re-généraliser ces encombrants. Première chose qu'on nous a dit « Ah non, on ne l'étudie

même pas » parce qu'à cause du coût-vérité imposé par la Région wallonne mais je pense que vous avez des relais là-bas, si on le fait, cela va augmenter la facture de tout le monde, alors, ce que vous proposez, j'ai pu lire un tout petit peu les journaux, c'est ce qui existe déjà, le service à domicile moyennant un prix, oui, on peut essayer de baisser le prix mais vous n'y arriverez pas parce que vous allez être rattrapé par le coût-vérité, cela aussi, on pourrait en débattre ici mais nous, on n'a jamais fait le choix d'utiliser le Conseil communal de la Ville de Mons comme une tribune wallonne pourtant on aurait pu, ne serait-ce que sur le Fonds des communes, Mons a toujours été désavantagé dans le Fonds des communes par rapport à Liège et Charleroi, on aurait pu mettre ce débat-là sur la table, on a d'ailleurs voulu pour tout vous dire mais notre partenaire nous a dit « non, non, cela, trop compliqué », on a joué le jeu, vous voyez les gens déloyaux, ces personnes tellement infâmes, on a fait une description de moi que même ma mère ne va voter pour moi avec la description que l'on vient de faire dans cette salle mais bon, j'essayerai de la convaincre, j'ai encore deux ans. Pour la dernière chose, Mme MOUCHERON, vous nous avez dit que « vous avez gardé votre liberté de parole » et je vais conclure là-dessus parce qu'on est d'accord sur un point, c'est que c'est la chose la plus importante en politique, c'est de faire passer les mots, c'est de faire passer les idées avant le poste et le fait de pouvoir monter, je vous dis juste, on avait, enfin on a toujours 8 conseillers communaux, on représentait 20 % des voix, vous avez vu le résultat, vous avez 8 % des voix, 3 conseillers communaux, donc, moi, je vous souhaite beaucoup de courage et je le dis sincèrement et si vous réussissez, vous réussirez un coup politique magistral et franchement, je vous en féliciterai, donc, il n'y a vraiment pas d'aigreur dans mon propos. Je vous dis que si vous avez retrouvé la liberté de parole, alors, vous allez pouvoir quand même dire peut-être un petit « merci » au MR ce soir parce que si nous n'avions pas voté la garantie au Manège, la garantie bancaire de la Ville de Mons au Manège, vous seriez à l'heure actuelle, Echevine de la Culture dans une Ville qui n'a plus d'organe culturel et donc, à ce titre, je trouvais que cela méritait un « merci ». Je ne veux pas que cela vous fasse mal mais si vous voulez le faire alors que vous, vous aviez voté « contre » cette garantie, c'est le moment ou jamais de le faire. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mes chers collègues, je vais tenter d'apporter juste quelques éléments de réponse en réexpliquant que tant qu'on n'a pas voté, nous sommes dans le Collège avec une majorité MR-PS et le Bourgmestre que je suis, va juste donner quelques indications, quelques rappels de décisions du Collège et je ne vais pas me départir de cette position et donc, je ne vais pas me transformer en leader d'une partie politique pour défendre tel ou tel point, nous aurons l'occasion de le faire. Je voudrais simplement comme

préliminaire, dire que le débat a été riche, énergétique, il y a eu quelques passes d'armes mais je pense que fondamentalement chacun cherche la meilleure voix pour aider, soutenir, développer, émanciper, améliorer le quotidien des Montoises et des Montois, les habitants des 19 communes et il y a bien sûr divers moyens d'y parvenir, on peut en discuter politiquement mais je partage cette idée que l'on doit se concentrer sur le débat politique mais certainement pas sur des questions de personnes. Dire aussi que bien entendu cette majorité qui va s'éteindre quand le vote aura eu lieu, a une histoire et j'espère que vraiment ce qui a été fait ensemble sera défendu dans tous les débats que nous aurons non seulement dans ce Conseil mais aussi à l'occasion par exemple du débat de la campagne électorale communale. Chacun, bien entendu, viendra avec ses arguments mais à l'instar de M. MILLER, dont je vais dire un mot, moi aussi, j'ai une certaine mémoire et je mettrai en exergue ce qui a été fait parce que je pense qu'après les discussions, ce qui a été décidé par le Collège, l'a été avec le consensus et dans le Collège pour y avoir participé et quand je n'y étais pas, c'était M. Nicolas MARTIN qui a présidé le Collège, de mémoire, personne n'a été forcé à quoi que ce soit, les décisions ont été prises en consensus après discussions même si les discussions étaient parfois difficiles. Je voudrais dire dans le respect de ce qui a été fait que je voudrais à mon tour saluer tous les échevins et échevines du MR, ce n'est pas mon rôle de dire ceci ou cela mais il y a eu un travail depuis plus de 15 ans qui a été un travail réel, sérieux et je ne voudrais pas qu'on me comprenne mal mais je ne voudrais pas laisser l'impression que depuis 2012, quelque chose de fondamental a changé, bien entendu, il y a d'autres projets, nous avons connu Mons 2015 mais le travail de fond a été réalisé par des femmes et des hommes de qualité depuis une quinzaine d'années. Alors, juste quelques mots en essayant d'éviter la polémique. Vous avez beaucoup parlé du Tax Shift, je voudrais simplement vous dire que quand un Collège et il y a eu une décision de Collège, reçoit une lettre du Service Public Finances du Fédéral avec des chiffres précis avec aussi des phrases, dans certaines phrases, il était indiqué qu'il fallait tenir compte des effets retours, etc... mais la quantification de ces effets retours, c'est encore un autre domaine. Le Collège a déjà apporté une première correction, ce ne sera pas la seule à mon avis, on verra dans la suite des événements du Plan de gestion en tenant compte, c'est vrai d'une moindre recette réelle et chiffrée d'environ 7 millions à l'horizon 2021 ce qui recule ipso facto l'équilibre dans l'état actuel des chiffres au-delà de 2020 mais bon, le débat, nous l'aurons et nous en discuterons, bien entendu, en détail. Un autre élément sur lequel, je me permets d'insister et M. MILLER le reconnaîtra, j'ai toujours soutenu et apprécié le fait qu'on ait pu faire de Mons, la Capitale wallonne officiellement même Capitale Culturelle de la Communauté en quelque sorte mais juste pour la précision de nos concitoyens et des

Conseillers notamment le Théâtre du Manège a été réalisé par des fonds européens par la Communauté française de l'époque et des fonds européens et d'ailleurs, j'ai entendu, une critique sur une conférence de presse, sur les fonds FEDER, simplement pour que la vérité soit dite, cela avait été discuté et je me réfère à mon voisin, M. Nicolas MARTIN, bien entendu, par le Collège, le Collège avait décidé, les dossiers ont été défendus et présentés à la presse tout à fait normalement. Pour aussi, TéléMB, je ne veux pas contredire qui que ce soit mais il y avait une décision du Collège, la preuve en est, que c'était à l'ordre du jour du Conseil communal et bon, les choses étant ce qu'elles sont et je ne nie pas que les familles politiques sont allées au chevet de TéléMB mais le Collège de Mons en tant que Collège avait décidé d'accélérer le pas après une décision du Conseil d'administration de TéléMB et on avait décidé d'accorder 2,50 euros par citoyen. Le projet du tram, c'est intéressant qu'on en reparle parce que dans Cœur de Hainaut, dans l'IDEA, il y a toujours ce projet le long de la N51 avec un bus à haut potentiel qui devrait voir un jour le jour et qui est toujours dans les cartons. Dernier élément, c'est vrai qu'il y a eu un Projet de ville qui est d'ailleurs, on va en reparler, amendé, complété par la nouvelle majorité mais l'ambition puisqu'on en a beaucoup parlé, c'est de faire de Mons, une ville idéale et une ville où les citoyens, les Montoises et les Montois des 19 communes se sentent bien et puissent vivre avec de la dignité et puissent vivre avec de la sérénité. Voilà, je ne vais pas être plus long, je pense que beaucoup ont été dites, chacun à pu s'exprimer librement.

1<sup>er</sup> Objet : Motion de méfiance collective à l'égard du Collège communal/Nouveau pacte de majorité-Adoption.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Est-ce que nous pouvons passer au vote conformément aux dispositions légales, je me dois de faire un vote qui est un vote nominatif. Soit, on est « pour » la motion et donc, on change de coalition, soit, on est « contre » la motion et on maintient la coalition actuelle, donc, si on dit « oui », cela veut dire que l'on accepte la motion et on accepte le nouveau pacte de majorité.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

M. Nicolas MARTIN : OUI

Mme Savine MOUCHERON : OUI

Mme Catherine HOUDART : OUI

M. Achile SAKAS : OUI

M. Pascal LAFOSSE : OUI

M. Marc DARVILLE : OUI  
Mme Mélanie OUALI : OUI  
M. Marc BARVAIS : OUI  
M. Jean-Pierre DUPONT : OUI  
M. Emmanuel TONDREAU : ABSTENTION  
M. Jean-Paul DEPLUS : OUI  
Mme Joëlle KAPOMPOLE : OUI  
M. Richard MILLER : ABSTENTION  
M. Bruno ROSSI : OUI  
M. Jérôme MANDERLIER : OUI  
M. Mauro DEL BORRELLO : OUI  
M. Jean-Marc LECOCQ : ABSTENTION  
Mme Khadija NAHIME : OUI  
M. Guillaume HAMBYE : OUI  
M. Hervé JACQUEMIN : ABSTENTION  
Mme Danièle BRICHAUX : OUI  
Mme Sandrine JOB : OUI  
Mme Farida BOUROUBA : OUI  
Mme Michelle WAELPUT : OUI  
M. Georges-Louis BOUCHEZ : ABSTENTION  
M. Maxime POURTOIS : OUI  
M. Samy KAYEMBE KALUNGA : OUI  
M. Cédric MELIS : OUI  
Mme Charlotte DE JAER : ABSTENTION  
M. John JOOS : ABSTENTION  
M. Fabio ANTONINI : OUI  
Mme Colette WUILBAUT-VAN HOORDE : OUI  
Mme Caroline JUDE : OUI  
M. Yves ANDRE : OUI  
M. Florent DUFRANE : ABSTENTION  
M. Stéphane BERNARD : OUI  
Mme Christine LAGNEAU : ABSTENTION  
M. Lionel BONJEAN : ABSTENTION  
Mme Caroline DEFRISE : OUI

Mme Fabienne URBAIN : OUI

Mme Marie MEUNIER : OUI

Mme Catherine MARNEFFE : ABSTENTION

M. John BEUGNIES : ABSTENTION

M. Frédéric HAMBYE : ABSTENTION

M. Elio DI RUPO : OUI

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Simplement puisque l'ensemble des élus réformateurs se sont abstenus pour un raison simple, c'est qu'en général, quand il y a un procès, on ne se prononce pas sur la sanction et donc, on a à la fois considéré avoir fait notre travail correctement mais pour le reste, on ne veut pas non plus donner l'impression qu'on veut absolument être regardé à tout prix quand Madame ne veut plus, Monsieur doit en tirer les conclusions. Je vous remercie.

#### ADOPTE

2<sup>e</sup> Objet : Prestation de serment du Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO: « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge ».

M. Nicolas MARTIN: Je vous remercie. Je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Bourgmestre de la Ville de Mons.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup.

3<sup>e</sup> Objet : Prestation de serment des Echevins.

M. Nicolas MARTIN : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de Premier Echevin.

Mme Savine MOUCHERON : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de deuxième Echevine.

Mme Catherine HOUDART : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de troisième Echevine.

M. Achile SAKAS : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de quatrième Echevin.

M. Pascal LAFOSSE : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de cinquième Echevin.

M. Marc DARVILLE : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de sixième Echevin.

Mme Mélanie OUALI : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité de septième Echevine.

Pour celles et ceux qui s'étonneraient de ne pas entendre la prestation de serment du Président du CPAS. Nous devons d'abord réélire le Conseil de l'Aide sociale et puis seulement procéder à la prestation de serment.

4<sup>e</sup> Objet : Formation du tableau de préséance des membres du Collège communal et des Conseillers communaux.

ADOPTE

Sortie de M. John JOOS, Conseiller = 44 présents.

5<sup>e</sup> Objet : Personnel – Nominations – Délégation au Collège communal.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Y-a-t-il des observations ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Nous, on vote « contre » pour toutes les délégations au Collège.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DUPONT, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

11 NON : MM. TONDREAU, MILLER, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, Mme DE JAER, M. DUFRANE, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme MARNEFFE, M. F. HAMBYE

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : « Contre » puisqu'on n'a plus la même confiance dans le Collège qu'avant, c'est assez logique.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: On prend acte.

ADOPTÉ – 1<sup>ère</sup> annexe

6<sup>e</sup> Objet : Marché de travaux, de fournitures ou de services – Service ordinaire – Délégation au Collège communal.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DUPONT, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

11 NON : MM. TONDREAU, MILLER, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, Mme DE JAER, M. DUFRANE, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme MARNEFFE, M. F. HAMBYE

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTÉ – 2<sup>e</sup> annexe

7<sup>e</sup> Objet : Octroi de concessions de terrains dans les cimetières communaux. Délégation au Collège communal.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DUPONT, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

11 NON : MM. TONDREAU, MILLER, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, Mme DE JAER, M. DUFRANE, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme MARNEFFE, M. F. HAMBYE

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 3<sup>e</sup> annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Ceci clôture notre Conseil communal. Je vous souhaite une excellente soirée.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :  
La Directrice générale ff,

Le Bourgmestre-Président,

C. BRULARD.

E. DI RUPO

=====